

## RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

IRJS - Institut de recherche juridique de la Sorbonne

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Paris 1 - Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024**  
VAGUE D

Rapport publié le 10/05/2024



Au nom du comité d'experts :

Linda Arcelin, Présidente du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

### **Présidente :**

Mme Linda Arcelin, université de La Rochelle

### **Experts :**

M. Pascal Ancel, université du Luxembourg,

Mme Evelyne Bonis, université de Bordeaux

M. Julien Cazala, Université Sorbonne Paris Nord

M. Didier Cholet, Le Mans Université

M. Didier Krajewski, Université Toulouse 1 Capitole - UT1

Mme Corinne Leveleux-Teixeira, université d'Orléans

Mme Juliette Olivier-Leprince, université Bourgogne Franche-Comté - UBFC (représentante du personnel d'appui à la recherche)

M. Marc Ortolani, Université Nice Sophia Antipolis

Mme Irina Parachkévova-Racine, UCA - Université Côte d'Azur

M. Gilles Raoul-Cormeil, Université de Caen Normandie

## REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Catherine Marie

## REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Violaine Sebillotte, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Institut de recherches juridiques de la Sorbonne
- Acronyme : IRJS
- Label et numéro : EA 4150
- Nombre d'équipes : 12
- Composition de l'équipe de direction : Mme Anne-Marie Leroyer (2021-2026) professeure, et M. Emmanuel Jeuland (2017-2021) professeur

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales  
SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) mène des recherches sur des thématiques principalement de droit privé, mais également, dans une moindre mesure, de droit public, d'histoire du droit et de théorie du droit.

L'IRJS est composé de douze départements couvrant ces disciplines :

- Département de recherche sur la Justice et le Procès (DRJP) ;
- Département de droit de la Famille et du Patrimoine ;
- Département de droit des contrats, de la responsabilité et des assurances (CRCA) ;
- Département de droit de l'environnement, de l'aménagement, de l'urbanisme et du tourisme (Serdeaut) ;
- Département Sorbonne - étude des relations privées internationales (Serpi) ;
- Département Sorbonne-Fiscalité ;
- Département Sorbonne-Affaires-Finance (SAF) ;
- Département de droit public de l'économie (DPE) ;
- Département de droit social ;
- Département de recherche en droit pénal ;
- Département de droit de l'immatériel (DReDis) ;
- Département d'Histoire et de théorie du droit.

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) a été créé en 2001 par regroupement de toutes les unités de recherche en droit privé interne de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et d'une partie des unités de recherche en droit public, sous la forme d'une unité mixte de recherche consacrée à la « Régulation des activités économiques et sociales ». La dénomination initiale était « Institut André Tunc ». L'unité a cessé d'être une UMR en 2006, le département de droit comparé rejoignant l'UMR de droit comparé de Paris. L'équipe a été dirigée par Yvonne Flour puis par Thierry Revet.

En 2008 « l'Institut Tunc » est devenu « l'Institut de Recherche juridique de la Sorbonne ». À partir de 2012, il a ensuite été dirigé par Martine Behar-Touchais et Judith Rochfeld (Christine Boillot pour l'année 2016-2017, Judith Rochfeld étant en congés de recherche). Du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 4 novembre 2021, elle a été dirigée par Emmanuel Jeuland. Depuis le 4 novembre 2021, elle est dirigée par Anne-Marie Leroyer.

La période 2006-2012 a permis, d'une part, une rationalisation de la gestion des ressources et une amplification des projets et des ambitions et, d'autre part, un rapprochement des disciplines afin de favoriser les échanges d'expériences, des analyses comparatives et des actions communes.

En 2012, l'IRJS était composé de dix Départements de recherche : l'ensemble des départements de recherche en droit privé de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soit Droit privé, Droit du patrimoine et de la famille, Justice et procès, Sorbonne-Affaires, Sorbonne-Finance, Droit social, Relations privées internationales devenu le Derpi puis Serpi — et trois départements transdisciplinaires — Sorbonne-Environnement, Aménagement, Urbanisme, Tourisme devenu Serdeaut, Sorbonne-Fiscalité, Droit public de l'économie. Puis, ont fusionné Sorbonne-affaires et Sorbonne-finance pour donner naissance au département désormais nommé Sorbonne-Affaires-Finance. Trois nouveaux départements ont ensuite été créés : le département Droit de l'immatériel (DreDis), le département de Recherche de droit pénal de la Sorbonne et le département Sorbonne-Assurances. Pour répondre aux observations du Hcéres, le droit privé s'est réorganisé et en 2020, deux départements se partagent ce domaine scientifique : le département de droit des contrats, de la responsabilité et des assurances et le département de droit de la famille et du patrimoine. Par ailleurs, l'histoire et la théorie du droit ont rejoint l'IRJS, ce qui porte aujourd'hui à douze le nombre de départements.

L'IRJS est implanté dans des locaux du collège Sainte-Barbe, 4 rue Valette, Paris 5<sup>e</sup> ; certains de ses départements disposent de locaux supplémentaires dans d'autres lieux. L'unité s'appuie sur un important centre de documentation (500 m<sup>2</sup> et 80 places assises) et sur une maison d'édition « IRJS-éditions ».

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'IRJS est l'une des 37 unités de recherche de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'unité est rattachée à l'Ecole Doctorale de droit (ED Droit 565) qui est elle-même intégrée dans le Collège des Écoles Doctorales de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

L'IRJS, et plus spécifiquement l'équipe Dredis, bénéficie du projet Sorb'rising sélectionné au titre du PIA 4 (France 2030).

### EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	63
Maîtres de conférences et assimilés	58
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	4
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>125</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	17
Personnels d'appui non permanents	7
Post-doctorants	1
Doctorants	386
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>411</b>
<b>Total personnels</b>	<b>536</b>

### RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
UNIVERSITÉ PARIS 1	119	0	4
AUTRES	2	0	0
<b>Total personnels</b>	<b>121</b>	<b>0</b>	<b>4</b>

## AVIS GLOBAL

L'IRJS est une unité pluriéquipes dont l'excellence est reconnue au niveau national, européen et international. L'unité est composée de 121 enseignants-chercheurs (au 31 décembre 2022), 63 professeurs et 58 maîtres de conférences dont la plupart ont une grande renommée nationale et européenne, et près de 400 doctorants. L'IRJS est composé de d départements ayant chacun une thématique propre et regroupant entre quatre (Dredis) et 23 (SAF) enseignants-chercheurs titulaires. La structuration en départements n'est pas un étanche puisqu'un certain nombre d'enseignants-chercheurs peuvent appartenir principalement à un département et accessoirement à un autre.

Le comité de direction est composé de la direction de l'unité et des directeurs de chaque équipe. Il répartit le budget entre départements. Le budget est important mais finalement assez modeste au regard des multiples activités de l'IRJS. Si des équipes se mobilisent pour obtenir des BQR et répondent à des appels à projets permettant de ne pas obérer la dotation de l'unité, celle-ci reste malgré tout insuffisante pour assurer notamment l'accueil de chercheurs d'universités étrangères. Le comité de direction fixe les lignes directrices de l'unité, en particulier les thèmes de recherche fédérateurs, qui sont démocratiquement validés ensuite par un système de vote.

L'IRJS est situé 4 rue Valette dans le 5<sup>e</sup> arrondissement et dispose de locaux très appréciables, répartis sur deux

étages. Chaque direction d'équipe bénéficie d'un bureau au même étage permettant la fluidité des échanges. Deux salles sont équipées de matériels permettant les visioconférences de façon à organiser des séminaires de travail. Le Centre de documentation André Tunc de l'IRJS est un espace fondamental dans la vie de l'unité, non seulement comme lieu de consultation d'ouvrages et de revues mais aussi comme lieu de travail, d'échange et de convivialité entre doctorants, chercheurs étrangers invités et membres titulaires de l'IRJS, en raison notamment de la proximité des bureaux des enseignants. Deux équipes disposent par ailleurs de locaux propres avec leur bibliothèque propre (Serdeaut et Soffip). Néanmoins, le manque de locaux à Paris 1 et le tarif très élevé des locations de salles ne facilitent pas l'organisation de manifestations scientifiques.

La production scientifique de l'unité est dense et de très grande qualité. Le nombre de publications est important, qu'il s'agisse d'ouvrages individuels (près d'une vingtaine) diffusés par des éditeurs de grande renommée — comme celui portant sur le Droit de la famille qui a obtenu le Prix du livre juridique 2022-2023 (PUF, Thémis 2022) ou encore l'ouvrage sur le droit des finances publiques (LGDJ, 2022) —, de coordination d'ouvrages publiés chez IRJS-Éditions (39 tomes publiés dans la collection Bibliothèque de l'IRJS André Tunc sur la période évaluée), ou bien d'articles publiés (près de 1400) dans des revues à l'exigence scientifique élevée (Daloz, LexisNexis). Le soutien de la maison d'édition propre à l'IRJS, IRJS-Éditions, est un formidable atout pour l'unité qui lui permet de publier ses colloques ou encore les thèses très rapidement par rapport aux délais de publication habituels.

L'IRJS a répondu à différents appels à projets nationaux qui lui ont permis d'obtenir des financements non négligeables. Quelques exemples de projets menés par différents départements peuvent en être donnés. Ainsi, le projet Clade (Cartographies en Ligne et Analyse du Droit Enseigné - 2016-2019) soutenu par la Mission Droit et Justice/IERDJ a été mené par le DHDID. Le Soffip a développé le projet de recherche franco-allemand ANR BiHacoTax (sur la coopération bilatérale franco-allemande en tant qu'instrument d'harmonisation de l'imposition des entreprises). Le DRéDIs a mené, quant à lui, par exemple le projet Mission Justice et droit/IERDJ sur les biens communs et contribue à engager des projets européens (dans le cadre de l'alliance Una Europa sur la thématique pilote « DATA et IA »).

L'activité européenne et internationale de l'IRJS est très marquée. Par exemple, de nombreux membres participent au réseau d'experts en droit Trans Europe Experts. L'unité conduit également des recherches collectives avec l'Université Externado de Colombie. Pendant la période de référence, ce partenariat a donné lieu à trois colloques publiés aux éditions IRJS-Éditions dans la collection Bibliothèque de l'IRJS André Tunc (*Les conséquences juridiques de l'ubérisation de l'économie*, 2017). Ces forts partenariats étrangers favorisent les thèses en cotutelle.

L'expertise des membres est reconnue par les pouvoirs publics qui n'hésitent pas à les solliciter (ministère de la Justice, Assemblée nationale, Inspection générale des finances) ou à les nommer membres d'institutions (collège de l'Autorité de la concurrence). Ainsi, l'un des membres de l'IRJS a été nommé par le ministère de la Justice président de la Commission de réforme du Code civil en matière de contrats spéciaux. De nombreux acteurs non académiques (Cour de cassation, Barreau de Paris, notaires) participent également aux travaux, ce qui nourrit largement la réflexion et l'ancre dans l'évolution sociétale. On note également dix thèses financées par des conventions Cifre sur la période évaluée (avec Michelin ou Force ouvrière).

Ce fort dynamisme et cette excellence se retrouvent dans chacun des douze départements. Si les activités au sein de chacun d'eux sont riches, les recherches transversales entre départements sont également régulières. D'une part, des recherches interéquipes sont menées sur des thématiques communes. Les enjeux juridiques du numérique ont ainsi donné lieu à des collaborations entre le SAF et Dredis (un colloque sur les objets connectés en 2017, publié dans la collection Bibliothèque IRJS André Tunc, tome 96, 2017), le SAF, le Soffip, Dredis et le Serpi (un colloque sur la Blockchain saisie par le droit en 2019 publié dans la collection Bibliothèque IRJS André Tunc, tome 119, 2019) ou encore le CRCA et le Département d'histoire et de théorie du droit autour de la Chaire Assurance. D'autre part, depuis la Covid, le comité de direction a proposé des thèmes de recherche fédérant l'ensemble des équipes et en particulier les jeunes chercheurs. Le premier thème portant sur l'urgence a rencontré un vif succès et a donné lieu à des séminaires de recherche collective. Ont suivi des travaux communs sur Droit et émotions, puis Droit et spectacle dont les déjeuners-débats et conférences ont été filmés et publiés à la Revue juridique de la Sorbonne (2021 et 2022). Ces travaux collectifs figurent parmi les faits marquants de l'unité.

Enfin, l'IRJS se mobilise également dans le domaine de l'interdisciplinarité. L'un des exemples le plus frappant est l'Observatoire de l'Intelligence artificielle (IA) de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, porté en particulier par Dredis et obtenu grâce à un financement Sorb'rising au titre du PIA 4 (France 2030). Il tend à fédérer les actions menées par différentes unités de recherche de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sur le développement de l'intelligence artificielle dans différents champs disciplinaires, dont l'informatique, les mathématiques, le droit, l'histoire, la géographie, la philosophie, l'économie, la gestion et les arts, afin d'explorer l'impact de l'intelligence artificielle sur la société. De nombreux « chercheurs associés » participent aux travaux de l'unité, ce qui témoigne de son attractivité et de son rayonnement. Leur statut mériterait cependant des précisions.

De manière générale, les sources de financement pourraient être davantage diversifiées notamment par des réponses plus systématiques à des appels à projets de type ANR ou européens. Cela suppose toutefois des personnels d'appui à la recherche en nombre suffisant, ce qui n'est pas le cas au regard de l'importance de l'unité et de son fort dynamisme.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport avait pointé du doigt l'absence de stratégie commune autour de thématiques transversales et constatait au contraire que la recherche collective se limitait à la proposition d'objets propres à tel ou tel département, offerts aux autres équipes de l'unité. L'IRJS a manifestement dépassé ce rôle simplement fédérateur d'équipes pour devenir un moteur de l'unité. En effet, tout au long de la période évaluée, les départements ont travaillé ensemble sur des thématiques (L'urgence, Droit et émotions, Droit et spectacle) définies par le comité de direction de l'unité et approuvées par les membres. Ce rôle moteur a vocation à s'ancrer dans la stratégie globale de l'IRJS puisque d'autres thématiques ont été identifiées depuis (La pauvreté).

Il était également recommandé à l'unité de construire une politique commune de formation et d'initiation à la recherche pour les doctorants. Les entretiens ont pu montrer l'implication réelle des doctorants dans l'unité et le soutien de celle-ci à leur projet scientifique. La formation des doctorants ne relève toutefois pas de l'unité mais de l'École Doctorale.

## B - DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Si les douze départements composant l'IRJS poursuivent des objectifs scientifiques propres assez bien dessinés, l'unité a aussi développé pendant la période d'évaluation une stratégie plus globale reposant sur l'identification de thématiques de recherche communes associant l'ensemble des chercheurs et notamment les plus jeunes.

#### Appréciation sur les ressources de l'unité

Les ressources financières de l'unité sont appréciables : la dotation annuelle de l'IRJS est en augmentation depuis plusieurs années (218 K€ pour 2022) et plusieurs équipes ont su développer des partenariats contribuant au financement de la recherche (Cifre, chaire assurances). L'IRJS dispose de 1000 m<sup>2</sup> de locaux au Collège Sainte-Barbe 4 rue Valette (5<sup>e</sup> arrondissement) répartis en bureaux, espaces documentaires et salles de restauration et de convivialité. Les équipes se partagent neuf personnels administratifs, ce qui apparaît assez faible par rapport au dynamisme de l'unité. Deux départements disposent de locaux supplémentaires au centre Panthéon (5<sup>e</sup> arrondissement) et de personnels administratifs propres.

#### Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Les douze départements de l'unité bénéficient d'une très large autonomie, notamment budgétaire. Les interactions entre les équipes se sont largement développées lors de la période d'évaluation. L'unité ne dispose pas, pour l'heure, d'un règlement intérieur. Il semble que l'assemblée générale annuelle ne se soit pas tenue depuis plusieurs années et que la liste des représentants des doctorants aux instances de l'unité n'ait pas été actualisée depuis longtemps. L'association des doctorants à la vie de l'unité se fait ainsi davantage au sein des équipes qu'au niveau global.

## *1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'IRJS mène une recherche pluridisciplinaire explorant l'ensemble des branches du droit (droit public, droit privé, histoire du droit et théorie du droit). Elle s'inscrit largement dans le cadre de réseaux (le Groupe de recherche européen sur la responsabilité civile et l'assurance, ou bien Trans Europe Expert) et de collaborations avec des Universités étrangères (European Universities Cooperating on Taxation). De nombreux acteurs non académiques (Cour de cassation, Barreau de Paris, notaires) participent également aux travaux, ce qui nourrit largement la réflexion et l'ancre dans l'évolution sociétale.

Si les douze départements poursuivent chacun des recherches propres, l'IRJS a identifié lors de la période d'évaluation plusieurs axes transversaux pluridisciplinaires incitant à des travaux communs. Un premier axe a été consacré aux autres regards sur le droit et a donné lieu à des travaux portant sur Droit et médecine, Droit et émotions, Droit et spectacle et Droit et langage. Un second axe a été consacré à l'intelligence artificielle et au numérique. Portée par l'équipe Dredis, la thématique a aussi été saisie par d'autres équipes comme le département SAF, le département de droit social ou encore le département Droit de la famille et du patrimoine. Le troisième axe porte sur l'institution et a vocation à rassembler la plupart des équipes. Enfin, un dernier axe concerne l'analyse systématique de la jurisprudence.

### Points faibles et risques liés au contexte

Le fort dynamisme collectif de l'IRJS peut s'appuyer sur une équipe administrative de proximité efficace mais précaire, car seule une minorité des membres de l'équipe détient un poste titulaire. De plus cette équipe manque d'un soutien réactif du service des ressources humaines de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

## *2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le budget annuel attribué à l'IRJS est en augmentation constante depuis plusieurs années. Il est passé de 170 K€ en 2017 à 218 K€ en 2022, montrant ainsi l'intérêt porté par les tutelles à l'unité. Plusieurs départements ont également conduit des projets de recherche leur permettant de bénéficier de fonds propres comme par l'exemple le projet ANR Bihacotax mené par l'équipe Soffip (20 K€ sur trois ans) ou bien pour le projet Clade (Cartographies en Ligne et Analyse du Droit Enseigné) du DHDTD qui a obtenu un financement (10 K€) de la Mission Droit et Justice.

On note également dix thèses financées par des conventions Cifre sur la période évaluée (avec Michelin ou Force ouvrière).

### Points faibles et risques liés au contexte

Les sources de financement pourraient être davantage diversifiées notamment par des réponses plus systématiques à des appels à projets de type ANR ou européens. Cela suppose toutefois des personnels d'appui à la recherche en nombre suffisant, ce qui n'est pas le cas au regard de l'importance de l'unité et de son fort dynamisme.

Par ailleurs, si la dotation financière de l'unité est importante, elle reste malgré tout insuffisante pour mener une politique d'accueil de chercheurs étrangers sur Paris.

## *3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité respecte les règles et directives définies par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en la matière.

### Points faibles et risques liés au contexte

Le comité n'a relevé aucun point faible dans le domaine.



## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'IRJS mène une activité de recherche de haut niveau, reconnue au plan national, européen et international. Son rayonnement repose sur la renommée de ses membres, dont plusieurs sont identifiés parmi les meilleurs dans leur domaine de spécialité, mais également sur les réseaux nationaux et internationaux développés au fil des années. Le nombre de doctorants et de professeurs invités est très important, confirmant l'attractivité scientifique de l'unité.

- 1/ *L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ *L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

### Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'expertise des membres est reconnue par les pouvoirs publics qui n'hésitent pas à les solliciter (ministère de la Justice, Assemblée nationale, Inspection générale des finances) ou à les nommer membres d'institutions (membre du collège de l'Autorité de la concurrence). Ainsi, l'un des membres de l'IRJS a été nommé par le ministère de la Justice président de la Commission de réforme du Code civil en matière de contrats spéciaux. De nombreux enseignants-chercheurs de l'IRJS participent à des réseaux de recherche au niveau européen et international (Groupe de recherche européen sur la responsabilité civile et l'assurance, Association Henri Capitant, Una Europa, ou bien Trans Europe Experts). La recherche menée par l'IRJS s'inscrit parfaitement dans la sphère européenne comme le montrent les très nombreux (47) séjours de plusieurs membres dans les Universités étrangères au cours de la période évaluée (En Europe, par exemple, Université Luiss de Rome, Max Planck Institute, Berlin, Oslo, Bergen, Oxford. Hors Europe, par exemple, Université de Buenos Aires, Sao Paulo, California Western School of Law).

Nombreux sont également les membres de l'IRJS à exercer des responsabilités éditoriales dans des revues de grande renommée (*Revue de l'arbitrage*, *Revue trimestrielle de droit européen*, *Journal du droit international*, *Revue critique de droit international privé*, *JCP E*, *Bulletin Joly Sociétés*, *Concurrences*, *Droit et économie*) ou sont membres des comités de direction des sociétés savantes françaises ou européennes (Comité français de droit international privé, Société de législation comparée, European Association of Private International Law, Haut Comité juridique de la Place financière de Paris, Association Henri Capitant, Club des juristes).

On observe encore que plusieurs enseignants-chercheurs ont reçu des prix pour leurs travaux (prix de la Fondation Varennes, Prix de thèse du Sénat, Prix de thèse de l'Assemblée nationale) et des distinctions (Chevalier dans l'Ordre national du mérite, Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur, palmes académiques).

Les travaux de l'IRJS bénéficient par ailleurs d'une diffusion importante grâce à sa maison d'édition, IRJS-Éditions, qui publie trois collections (Bibliothèque André Tunc, Les voies du droit et les Humanités du droit) et une revue numérique semestrielle (*Revue juridique de la Sorbonne*). On note également que l'équipe du Serdeaut a créé deux revues dans la période couverte par cette évaluation (en 2020 : *Les dossiers de l'urbanisme et de l'aménagement* ; en 2022 : *Revue de droit des Installations classées protection de l'environnement*).

L'IRJS accompagne ses doctorants en organisant des petits-déjeuners débats, des séminaires transversaux et des ateliers des doctorants. Certaines équipes ont mis en place des manifestations propres comme par exemple les « cafés de l'immatériel » imaginées par le Dredis. Les doctorants bénéficient également d'une salle qui leur est consacrée au deuxième étage, d'importantes ressources documentaires et de casiers au centre de documentation au 1er étage. Ce centre de documentation constitue un outil important pour le travail des doctorants. Pour ce qui est des jeunes docteurs, le département Sorbonne Fiscalité & Finances publiques recrute chaque année un nouveau docteur en Droit public de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne comme assistant-ingénieur d'études, ce qui lui permet de préparer au mieux son dossier de candidature à la

qualification à l'exercice des fonctions de maître de conférences par le CNU.

L'IRJS a répondu à différents appels à projets qui lui ont permis d'obtenir des financements non négligeables. Ainsi, le projet Clade (Cartographies en Ligne et Analyse du Droit Enseigné) a reçu un soutien de la Mission Droit et Justice (2016-2019) de 10 K€ et « Egalidroit » (réponse à appel de manifestation d'intérêt de la Mission de la pédagogie et du numérique pour l'enseignement supérieur (2017-2019) a obtenu 15 K€.

Le Dredis promeut divers projets de recherche nationaux [projet ANR Attention, projet AISS, projet GIP « Justice et droit » sur les biens communs] et contribue à engager des projets européens [dans le cadre de l'alliance UNA Europa sur la thématique pilote « DATA et IA »].

Sorbonne Fiscalité a développé le projet de recherche franco-allemand « Bihacotax » (La coopération bilatérale en tant qu'instrument d'harmonisation de l'imposition des entreprises), projet de recherche ANR conduit sur la période 2015-2019 et ayant permis à l'unité de bénéficier de fonds propres de l'ordre de 24 K€ pendant trois ans.

### Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Si l'IRJS accompagne ses jeunes maîtres de conférences dans leur projet de concourir à l'agrégation, il ne mène pas de politique de soutien au passage de l'HDR.

La rencontre avec les enseignants-chercheurs et les doctorants a montré qu'il existait un dysfonctionnement pour l'accompagnement et le suivi des doctorants puisque les comités de suivi de thèse ne sont organisés qu'à partir de la sixième année (sauf demande expresse). Selon l'organisation de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, cela relève toutefois du ressort de l'École Doctorale de droit et non de l'unité.

D'une manière plus générale, l'unité gagnerait à promouvoir davantage de circulation de l'information à l'endroit de ses doctorants sur les possibilités qui leur sont offertes de mobilité (laquelle semble être exclusivement accompagnée financièrement par l'École Doctorale).

## DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique de l'IRJS est dense et d'une très grande qualité, ce qui lui vaut d'être publiée dans des revues de haute renommée. L'unité peut par ailleurs s'appuyer sur sa propre maison d'édition, IRJS-Édition, dont les ouvrages sont largement diffusés en librairie et sur les plateformes de type FNAC ou Amazon. De manière assez classique pour la discipline juridique, la recherche se veut très individuelle mais l'on observe une réelle appétence des équipes à travailler ensemble.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

### Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La production scientifique de l'IRJS relève de l'excellence. Outre un nombre de publications impressionnant, leur qualité est reconnue au plan national comme européen. Les membres de l'IRJS, identifiés parmi les meilleurs spécialistes de leur discipline, publient dans des revues nationales de référence (*Recueil Dalloz*, *JCP*, *Revue des Contrats*, *Revue trimestrielle de droit européen*, *Dalloz IP/IT* pour ne citer que ces exemples), ce qui assure un large rayonnement de l'unité. Des ouvrages de références, publiés dans des éditions de grande qualité, sont encore à relever : droit de la famille, PUF, Thémis, 2022 ; Droit des successions, Cours Dalloz, 2020 ; Droit des successions, PUF, Thémis, 2018 ; Droit des obligations, Lextenso-Defrénois, 2022 ; Droit des biens, Lextenso-Defrénois, 2021 ; Droit des sûretés, Lextenso-Defrénois, 2022 ; Droit des contrats spéciaux, Lextenso-Defrénois, 2022 ; Droit des régimes matrimoniaux, Lextenso-Defrénois, 2021 ; Droit des transports, Dalloz-Action, 2022 Lextenso-Defrénois, 2022 ; Droit maritime, Précis Dalloz, 2020 ; Droit des sûretés, Précis Dalloz, 2022 ; Droit du commerce international, Précis Dalloz, 2022 ; Droit des affaires (Ripert et Roblot), Traité LGDJ, 2020 ; Manuel de

Finances Publiques, LGDJ, 2022 ; Les finances locales, LGDJ, 2022 ; Introduction au droit fiscal et à la théorie de l'impôt, LGDJ, 2020 ; Précis de fiscalité internationale, P.U.F., 2019 ; Droit fiscal des affaires, Lextenso, 2022. La maison d'édition de l'unité, IRJS-Édition, est également bien ancrée dans le paysage académique et bénéficie d'une large diffusion. La *Revue juridique de la Sorbonne*, diffusée en ligne, assure également un rayonnement de l'IRJS et de ses membres, dont les jeunes chercheurs qui peuvent y publier.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Si les membres de l'unité sont sensibilisés au dépôt des publications sur HAL, la pratique reste encore à améliorer.

## DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'IRJS bénéficie d'un réseau professionnel important associant des juristes et des non-juristes à ses travaux de recherche. L'unité gagnerait cependant à mobiliser davantage ce réseau pour développer des conventions doctorales sur dispositif Cifre.

- 1/ *L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ *L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ *L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'IRJS entretient des relations régulières et pérennes avec les professionnels du droit et des non-juristes. Par exemple, le département de droit de la famille et du patrimoine organise des colloques et séminaires associant avocats, magistrats et médecins [Quelle protection pour les mineurs non accompagnés ?], Séminaires « Bioéthique et droit » et « L'hospitalisation sans consentement »]. Le DRJP développe une forme de communication innovante par l'Institut d'étude à distance qui réalise des interviews sous forme de vidéo de ses membres et de personnalités du monde du droit et de la justice. Le SAF a mis en place des modules d'enseignement innovants à destination du grand public (MOOC) ou des praticiens (certificat e-learning pour les juges consulaires). On observe encore que pendant la période évaluée, dix conventions de thèse sur dispositif Cifre ont été signées avec par exemple Michelin ou Force ouvrière. Pour ce qui est de la diffusion de la culture scientifique auprès du grand public, certains membres de l'IRJS interviennent régulièrement dans les médias qu'il s'agisse de la presse écrite (Le Monde, Charlie Hebdo) de la télévision (TF1, M6, BFM, France 24) ou de la radio (Entretiens sur France culture et France inter).

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Le nombre de conventions de thèse sur dispositif Cifre est assez faible (dix pendant la période évaluée) au regard de l'importance du réseau professionnel.

## ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Pendant la période d'évaluation, l'IRJS a su développer une véritable stratégie de recherche collective. Outre les interactions entre plusieurs équipes, l'unité a proposé chaque année une thématique commune (Urgence, Droit et émotions, Droit et spectacle) que l'ensemble des membres se sont appropriée. Cette démarche renforce la cohésion du groupe et s'inscrit aujourd'hui dans la continuité avec un nouveau thème de recherche commun consacré à la pauvreté.

## RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

Le comité d'experts recommande à l'unité de poursuivre la recherche collective à partir de la définition de thèmes fédérateurs. Cela ne peut que renforcer la cohésion des équipes et permettre une dynamique propre à l'unité.

Il serait également souhaitable que l'unité réponde de façon plus systématique à des appels à projets nationaux ou internationaux, de façon à augmenter significativement ses ressources propres.

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

Le comité d'experts invite l'IRJS à poursuivre sa politique de développement de partenariats européens et internationaux. Cette recommandation suppose que l'unité accède à des ressources financières suffisantes permettant l'accueil de chercheurs étrangers à Paris.

Le comité d'experts incite encore l'IRJS à mener de manière plus ouverte une politique de soutien de ses membres maîtres de conférences à passer leur habilitation à diriger des recherches.

Le comité d'experts recommande enfin à l'unité de contribuer, aux côtés de l'École Doctorale de droit, à une information des doctorants sur le soutien, en particulier financier, des missions auxquelles ils peuvent prétendre.

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

Le comité d'experts invite l'IRJS à poursuivre ses recherches collectives en définissant des thématiques fédérant l'ensemble des équipes. Le maintien et le développement des manifestations de type petit-déjeuner débat ou Café de l'immatériel sont également encouragés.

Le comité d'experts incite également l'unité à davantage publier en langue étrangère, de façon à accroître encore plus son rayonnement international.

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

Le comité d'expert recommande à l'IRJS de développer davantage le recours à des conventions de thèse sur dispositif Cifre.

# ÉVALUATION PAR ÉQUIPE OU PAR THÈME

**Équipe 1 :** Département de recherche sur la Justice et le Procès (DRJP)

Nom du responsable : MM. Emmanuel Jeuland et Xavier Lagarde

## THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

Le département DRJP mène des recherches sur les thèmes du droit processuel et de l'administration de la justice en France, en Europe et dans le monde. Il a développé six thématiques de recherche : 1/ les modes alternatifs de règlement des conflits ; 2/ droit processuel interne ; 3/ droit processuel européen, histoire, mondialisation de la justice et droit comparé de la procédure ; 4/ accès à la justice, managérialisation de la justice et nouvelles technologies ; 5/ rapports de droit procéduraux et théorie du droit ; 6/ procédure et droit substantiel.

Cette politique ambitieuse sera poursuivie, grâce à une augmentation des effectifs, tout en acceptant que certaines thématiques puissent être développées davantage que d'autres.

## PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport signalait que l'auto-évaluation était silencieuse sur la politique de formation doctorale, en dehors des soutenances de thèse. L'évaluation a permis de mettre en avant le séminaire de droit processuel au titre de la formation des doctorants (présenté comme un fait marquant) et de préciser qu'une meilleure répartition des doctorants entre directeurs de thèse est en cours grâce à une augmentation du personnel d'encadrement.

Le précédent rapport pointait aussi la faiblesse des effectifs, compensée par la richesse de ses réseaux, du travail et de la notoriété de ses membres. De ce point de vue, la situation a évolué, puisque l'effectif qui, au moment de la rédaction de l'auto-évaluation, était de quatre professeurs et un maître de conférences est à présent de trois professeurs et deux maîtres de conférences. Le manque de vacataires, d'ingénieur de recherche ou de personnel venant en appui à la recherche est également une faiblesse à laquelle il n'a pas été remédié.

Enfin, le précédent rapport indiquait qu'un « contrat (type ERC ou ANR) [...] constituerait un précieux soutien à la mesure des ambitions » du DRJP. L'unité n'a pas envisagé cette solution.

## EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	4
Maîtres de conférences et assimilés	1
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>5</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	23
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>23</b>
<b>Total personnels</b>	<b>28</b>

## ÉVALUATION

### Appréciation générale sur l'équipe

Le DRJP est un département solidement implanté dans le paysage de la recherche, reconnu sur le plan national et international en raison de la notoriété de ses membres, de leur production scientifique très fournie et de leur participation à des réseaux de recherches internationaux. Comme l'indique le DAE, le département, bien que reposant sur un effectif modeste, «réunit la plus grande concentration de professeurs spécialisés en droit processuel dans le paysage universitaire français». Il a un domaine de recherche bien identifié en droit processuel en général et sur certains thèmes innovants : managérialisation de la justice, droit processuel européen, modes alternatifs de règlement des conflits, théorie du droit processuel. Il développe une forme de communication innovante par l'Institut d'étude à distance qui réalise des interviews sous forme de vidéos de ses membres et de personnalités du monde du droit et de la justice. Ses thèmes de recherche sont clairement identifiés et pertinents ; les énoncés peuvent paraître compliqués mais ce sont les intitulés originaux qui ont été conservés. De même, le dynamisme du département est incontestable : comme l'indique laconiquement le DAE, «les projets du DRJP sont vastes et ses moyens sont limités mais il parvient à atteindre ses objectifs».

### Points forts et possibilités liées au contexte

En matière de ressources, en commençant par le personnel, le département comptait au 31 décembre 2022, quatre professeurs, un maître de conférences, un chercheur et un enseignant-chercheur non permanent. Le personnel enseignant-chercheur est actuellement de trois professeurs et deux maîtres de conférences. Les données de caractérisation font état d'une forte attractivité concernant les 45 doctorants, dont beaucoup viennent d'universités extérieures et de l'étranger (Amérique latine notamment). Pour ce qui est de sa dotation, le DRJP reçoit environ 9 K€ de subvention de l'IRJS tous les ans depuis 2017. Quant à sa gouvernance, la structure du DRJP est informelle : elle comporte deux co-directeurs depuis 2022, tous les autres étant membres du département. Pour ce qui est de ses locaux, le département dispose de trois bureaux équipés (tables, fauteuils, armoires, bibliothèques).

Au regard de son attractivité, le département jouit d'une très bonne visibilité nationale et internationale. Il participe à travers certains de ses membres à différents réseaux européens (par exemple avec Utrecht, Bologne, Madrid, ELI/unidroit, Max Planck Institute - Luxembourg) ; l'un de ses membres a été jusqu'en 2020 président de l'Association internationale de droit processuel ; un autre est expert dans différents groupes de travail du projet de principes de procédure civile européen ELI/unidroit. L'un des membres du département est Docteur honoris causa de l'université de Mons, Belgique et Académico de Honor de la Real Academia de Jurisprudencia y de Legislación, Espagne.

Le département a adapté son activité scientifique aux thématiques de recherche retenues : par exemple, le droit processuel interne a donné lieu à la rédaction d'ouvrages, à l'organisation de colloques en particulier avec la Cour de cassation (qui constitue l'un des faits marquants de l'activité du département), à la publication de chroniques régulières (*Dalloz*, *JCP*, *Les petites affiches*, *Revue Lamy de droit civil*, *Revue de jurisprudence commerciale*) et de commentaires d'arrêt. À signaler la publication d'un ouvrage en anglais sur la notion de partie et d'action de groupe (éditeur Edward Elgar 2021). À propos du droit processuel européen, Le DRJP a participé aux «Principes européens de procédure civile transnationale» jusqu'à leur publication en 2020. Chacun des thèmes de recherche a ainsi été décliné en activités scientifiques spécifiques. À noter cependant que le plus souvent la procédure civile (ou le droit judiciaire privé) est étudiée plus que le droit processuel au sens large.

L'expertise des membres de l'équipe est reconnue en France et en Europe. Elle se développe notamment par des publications en langue anglaise et une participation à des réseaux de recherche internationaux. La production scientifique est importante tant au plan individuel que collectif ainsi que d'un point de vue transversal avec les autres activités de l'IRJS. Le rayonnement scientifique du département est grand notamment en raison de la notoriété internationale et nationale de ses enseignants-chercheurs, qui a rendu possible la constitution de réseaux internationaux fructueux. Cela constitue sans doute le principal fait marquant du DRJP.

Par ailleurs, Le DRJP a contribué à une approche transversale du droit au sein de l'IRJS à travers les séminaires sur le droit de l'urgence (en visioconférence pendant la pandémie 2020), sur le droit et l'émotion (2021) et sur le droit en spectacle (2023). L'équipe est pluridisciplinaire et ouverte sur de nombreuses sciences sociales : sciences de gestion, psychologie ou histoire avec par exemple une recherche sur la comparaison des procédures civile et pénale dans l'histoire.

Au regard de l'inscription des activités de recherche dans la société, les membres du DRJP ont également des relations avec les professionnels du droit et les juridictions (principalement la Cour de cassation) et d'autres universités et centres de recherches, notamment avec le Centre de recherche sur la justice de Paris-Panthéon-Assas.



## Points faibles et risques liés au contexte

L'équipe est assez réduite et repose sur quelques individualités exceptionnelles. Le départ en retraite d'un de ses membres les plus actifs, permettra le recrutement d'un nouveau professeur tout en bénéficiant de l'activité de recherche du nouveau professeur émérite. Le placement en détachement d'un des membres du centre rend plus compliqué son remplacement.

La gouvernance du département reste informelle, ce qui pourrait poser des difficultés qui cependant, à l'heure actuelle, n'apparaissent pas.

En ce qui concerne l'encadrement des doctorants, ils sont très inégalement répartis : d'après le DAE, un enseignant-chercheur en dirige 24 (dont sept codirections), un autre en dirige dix-sept (dont deux codirections), un autre trois et un dernier un seul.

Le département continue à considérer comme relevant de ses effectifs les docteurs qu'il a formés, qualifiés de « produits du DRJP » dont le statut reste à préciser.

Pour ce qui est de son attractivité, le rayonnement du département est suffisamment important, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Il est cependant regrettable que celui-ci n'ait pas renseigné le document d'auto-évaluation, qu'il a été difficile de pallier durant une brève visite, ce qui a rendu l'évaluation par le comité particulièrement délicate.

En matière d'inscription des activités de recherche dans la société, le DRJP est en relation avec plusieurs professions judiciaires et pourrait sans doute encore élargir les relations avec d'autres gens de justice.

## Analyse de la trajectoire de l'équipe

Le DRJP existe depuis treize ans, et sa création s'explique par la volonté d'offrir une structure adaptée aux recherches pluridisciplinaires et comparatives en matière de justice et de procès. Le département ayant pleinement rempli sa mission, les thèmes de recherche actuels ont vocation à être prolongés au cours du prochain contrat, notamment autour des modes alternatifs de règlement du conflit et une tendance à la privatisation de la justice.

De même, le partenariat avec la Cour de cassation sera poursuivi et le DRJP continuera de coorganiser les rencontres de procédure civile avec l'Université Paris Panthéon-Assas et des journées de droit processuel. Ses membres continueront leur activité de publication régulière en procédure civile avec une chronique d'actualité (au JCP), des articles et notes dans plusieurs revues (*Dalloz*, *JCP*, *Les petites affiches*, *Revue Lamy de droit civil*, *Revue de jurisprudence commerciale*, *Procédures*) et de commentaires d'arrêt. De même, notamment grâce à un nouveau recrutement, est envisagée la comparaison entre les procédures civile et administrative qui permettra d'élargir les recherches en droit processuel.

Bien que très ambitieux, le développement des thèmes de recherche envisagés semble pertinent au regard de ses axes de recherche : l'étude de la privatisation de la justice à travers l'arbitrage et le règlement en ligne des litiges, le développement de l'ordre processuel européen et la comparaison des procédures européennes par un groupe de travail sur les petits litiges avec l'Université de Bergen et un autre sur l'encodage avec l'Université d'Oslo en Norvège. La visibilité de l'équipe sera développée au moyen de vidéos en ligne d'interviews. La publication de travaux de recherche par l'IRJS édition sera poursuivie. Toutefois, les axes de recherche indiqués sont plus ou moins développés selon les périodes. Au regard du faible nombre d'enseignants-chercheurs, ils ne peuvent être tous menés de front avec une égale intensité.

## RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

Il est recommandé de veiller au maintien des effectifs, et à les compléter éventuellement par des membres associés ou bien dans le cadre d'un contrat ANR ou ERC. Le rayonnement international du département pourrait en effet lui permettre de participer à des appels à projets internationaux.

Le département est encouragé à développer la montée en puissance de maîtres de conférences, peu nombreux, et à les soutenir dans leur projet de passer une habilitation à diriger des recherches.

À l'occasion d'un recrutement d'un professeur destiné à remplacer celui qui est devenu émérite, l'équipe pourrait préciser ses axes de recherche. En effet, il serait souhaitable, pour éviter l'épuisement de l'équipe, de resserrer la thématique de recherche, tout en continuant à tirer profit du réseau que le DRJP a su tisser. Il serait ainsi souhaitable de faire ressortir la spécialisation en procédure civile ou droit judiciaire privé. Toutefois, il a été indiqué qu'historiquement les différentes spécialisations ont toujours été présentes et le recrutement d'un professeur permettra de relancer plusieurs axes de recherches momentanément délaissées.

Il est recommandé de mieux distribuer le nombre des doctorants entre les directeurs de thèse. Lors de la visite, il a été indiqué que ce rééquilibrage était en cours. Le recrutement imminent d'un nouveau professeur et la présence plus importante d'un autre dans le master à vocation de recherche permettront une meilleure distribution des doctorants entre les directeurs de thèse.

Il est recommandé de mieux structurer la gouvernance du département.



**Équipe 2 :** **Département de droit de la Famille et du Patrimoine**

Nom du responsable : Mme Florence Bellivier et M. Christophe Vernières

## THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

Le département mène des recherches en droit des personnes et droit de la famille, patrimonial et extra-patrimonial, en droit des biens et en droit des sûretés.

## PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport avait relevé que si les activités en droit des personnes et de la famille étaient très riches, celles qui touchaient au patrimoine étaient plus limitées. Le même constat s'impose cinq ans plus tard.

Il convient également d'observer que les efforts d'internationalisation des recherches qui avaient été encouragés, n'ont pas porté leurs fruits.

## EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	4
Maîtres de conférences et assimilés	1
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>5</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	2
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	18
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>20</b>
<b>Total personnels</b>	<b>25</b>

## ÉVALUATION

### Appréciation générale sur l'équipe

Composée de chercheurs reconnus dans leur discipline, cette équipe a une production scientifique de haut niveau, à travers tant les publications individuelles que les recherches collectives, marquées par une remarquable transdisciplinarité. Elle souffre cependant d'un déséquilibre, qui tend à s'accroître, entre les deux thématiques qui y sont représentées, le droit de la famille ayant tendance à éclipser le droit du patrimoine, du moins dans les branches qui ne touchent pas exclusivement aux rapports familiaux. Cette équipe apparaît également insuffisamment implantée sur le terrain international.

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'équipe est composée de chercheurs de haut niveau, très reconnus dans leur discipline, dont les publications individuelles font autorité (l'ouvrage *Droit de la famille* qui a obtenu le Prix du livre juridique 2022-2023 et qui est assurément un fait marquant du département tant il renouvelle l'approche de la matière) et qui sont

fréquemment sollicités pour des expertises et des travaux préparatoires à des réformes. Plusieurs d'entre eux jouent un rôle important dans des sociétés savantes (l'Association Henri Capitant).

L'équipe est également très investie sur le plan de la recherche collective, qui prend à la fois des formes classiques (colloques et séminaires), mais aussi des aspects plus originaux (notamment à travers les manifestations scientifiques Polawmique organisées par les étudiants des Masters 2 rattachés au département). Ces recherches, dont les objets sont souvent très liés à des problématiques essentielles du monde moderne (protection des mineurs non accompagnés, bioéthique, genre...) sont marquées par un fort caractère transdisciplinaire, qui associe droit, sociologie, démographie, anthropologie et sciences médicales. Elles sont en même temps très orientées vers la société civile, ce qui se manifeste à travers les liens étroits entretenus avec les professionnels, notamment ceux du monde judiciaire et juridique, et tout spécialement avec le notariat.

L'équipe encadre 30 doctorants, et donne une place particulière à la formation des jeunes juristes, comme le montrent en particulier les séminaires organisés par les étudiants de Master 2.

## Points faibles et risques liés au contexte

On ne s'arrêtera pas ici au ralentissement de l'activité, lié au Covid, observé depuis 2019, dans la mesure où il est commun à toutes les équipes. Le problème spécifique à cette équipe semble plutôt être dans la permanence du déséquilibre entre les deux thématiques « famille » et « patrimoine ». Si les aspects de droit patrimonial de la famille (dont l'un des deux nouveaux responsables de l'équipe est un spécialiste reconnu) ne sont évidemment pas négligés, les autres domaines du droit du patrimoine en rapport avec le droit de la famille (droit des biens et droit des sûretés) n'occupent qu'une place très limitée dans les activités de l'équipe, et les chercheurs spécialistes de ces domaines n'y apparaissent que de manière très épisodique. Le phénomène est aggravé par le fait que deux des professeurs notoires dans ces domaines sont maintenant émérites, et qu'il ne subsiste, au titre du rattachement principal dans l'équipe, qu'un seul professeur spécialiste de droit des biens et de droit des obligations qui est absent des activités collectives. Les autres chercheurs cités au titre de ces activités appartiennent à titre principal à une autre équipe et y exercent l'essentiel de leur activité.

Une autre faiblesse, déjà relevée dans le précédent rapport, tient à la faible implication de l'équipe sur le terrain international. Même si l'équipe, dans son document d'auto-évaluation, souligne l'importance de la recherche comparatiste, on n'en voit guère de traces dans ses productions, et l'immense majorité des participations citées à des colloques internationaux est le fait de chercheurs qui travaillent dans des domaines à la marge de la thématique principale de l'équipe et qui appartiennent à titre principal à une autre équipe.

## Analyse de la trajectoire de l'équipe

L'équipe a poursuivi ces dernières années une recherche d'une haute qualité, avec une réelle plus-value transdisciplinaire, et en veillant à maintenir un bon équilibre entre recherche individuelle et recherche collective, entre recherche fondamentale et activités destinées aux professionnels. On a l'impression que le mouvement, déjà sensible lors du précédent contrat, de recentrage sur le droit de la famille, et de marginalisation de la thématique « droit du patrimoine » lorsqu'elle n'est pas directement centrée sur les rapports familiaux, s'est poursuivie ces dernières années. La disparition, dans les réalisations présentées, du projet de « droit de la dette », annoncé lors du précédent contrat, qui aurait pu amener, au sein de l'équipe, une implication plus grande des chercheurs non spécialistes du droit de la famille, en est un signe caractéristique. De même, sur les quatre projets annoncés, très intéressants en eux-mêmes (L'articulation de la loi de bioéthique et du droit des incapacités, L'effectivité du droit de la famille en prison, Protection et contrôle des personnes dépendantes ou des personnes vulnérables, Technologies et protection des personnes âgées dépendantes), un seul (celui sur la protection des personnes dépendantes ou vulnérables) peut faire intervenir, à la marge, des chercheurs en « droit du patrimoine ».

## RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

L'équipe est encouragée à sans doute choisir entre deux voies : soit s'affirmer explicitement comme un centre de droit de la famille (patrimonial et extra-patrimonial), soit tenter de redonner une place, dans ses activités, aux chercheurs en droit du patrimoine qui ne sont pas directement des spécialistes en droit de la famille (droit des biens et droit des sûretés notamment), pour, selon les propres mots de l'équipe dans son document d'auto-évaluation « conserver son expertise historique en droit du patrimoine ». Par ailleurs, et toujours en reprenant ce que l'équipe reconnaît elle-même, « il conviendrait que le département s'ouvre davantage à l'international et [fasse] participer à nos travaux davantage de chercheurs étrangers ».

### Équipe 3 :

**Département de droit des contrats, de la responsabilité et des assurances**

Nom du responsable :

MM. Rémy Libchaber, Nicolas Bargue, Jonas Knetsch et Mme Anne Guégan

## THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

L'équipe travaille sur le droit des obligations, au sens le plus large : droit des contrats (théorie générale et droit des contrats spéciaux), responsabilité civile, régime général de l'obligation. En raison des liens étroits que le droit des assurances entretient avec le droit de la responsabilité civile, l'équipe a, depuis le précédent rapport, étendu ses recherches à ce domaine, d'où un changement de nom de l'équipe. Les études sont menées à la fois sur le terrain du droit national et dans une optique de droit comparé.

## PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport d'évaluation ne faisait ressortir que peu de points faibles dans cette équipe. Il soulignait cependant comme point à améliorer le fait que nombre de ses membres étaient rattachés à d'autres centres de recherche français et étrangers, tout en estimant que cette situation pouvait devenir un point fort dans la mesure où ces membres sont souvent des universitaires issus du CRDP ou y ayant travaillé. À cet égard, la situation ne semble guère avoir évolué.

## EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	3
Maîtres de conférences et assimilés	7
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>10</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	2
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	72
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>74</b>
<b>Total personnels</b>	<b>84</b>

## ÉVALUATION

### Appréciation générale sur l'équipe

L'équipe, composée d'universitaires de haut niveau, reconnus pour la plupart parmi les meilleurs sur les thèmes étudiés, est une des plus représentatives en droit des obligations dans le paysage académique français, même si elle a été marquée dans la période récente par des difficultés liées à des changements successifs de l'équipe de direction. Elle est solidement implantée au niveau international, en raison des liens qu'elle entretient avec plusieurs équipes reconnues de divers pays. On peut regretter que, au sein de sa production scientifique, on trouve relativement peu de recherches collectives, et que l'équipe ne se soit jusqu'à présent que peu impliquée dans les recherches interdisciplinaires de l'unité. Ces points semblent cependant en voie d'amélioration.

## Points forts et possibilités liées au contexte

Composé de chercheurs de haut niveau, qui sont, pour nombre d'entre eux, reconnus parmi les meilleurs de leur discipline, le CRCA est, dans son domaine, une des équipes les plus performantes dans le paysage académique français. Sur le plan de sa production scientifique, on peut mettre à son actif un nombre impressionnant de travaux individuels de haute qualité, de toutes natures : manuels de référence en droit des obligations (*Droit des obligations*, Lextenso-Defrenois, 2022), articles, chroniques régulières dans des revues de premier plan (*Revue trimestrielle de droit civil*, *Revue des contrats*...), participations à des colloques. Les thèses encadrées et soutenues au sein de l'équipe ont été à plusieurs reprises distinguées par l'obtention de prix prestigieux. Certains des membres de l'équipe ont des responsabilités éditoriales, et plusieurs sont membres d'instances de pilotage de la recherche ou d'expertise scientifique. On peut mettre en évidence, au titre des productions écrites collectives, l'ouvrage consacré à une *Comparaison de la réforme du droit français de la responsabilité civile avec le nouveau Code civil roumain* dans le cadre de la collection Bibliothèque de l'IRJS-André Tunc.

L'équipe jouit d'une solide réputation sur le plan international. Elle travaille en liaison avec d'autres centres de recherche à l'étranger, notamment dans le cadre du GRERCA, dont elle a été un des centres fondateurs. Dans ce cadre, elle a organisé ou participé activement à un certain nombre de colloques internationaux. Elle accueille régulièrement des chercheurs venus de divers pays, et participe à l'encadrement d'étudiants et de doctorants étrangers, ce qui témoigne de son attractivité. À ce titre on peut mentionner comme fait marquant le séminaire de droit comparé, organisé avec l'Université catholique de Louvain et la Katholieke Universiteit Leuven (Belgique).

Les échanges avec le monde extra-universitaire sont favorisés de différentes façons : intervention de professionnels dans les formations affiliées à l'équipe, formations proposées aux professionnels, colloques impliquant ces mêmes professionnels ou sur des thèmes susceptibles de les intéresser. Des liens forts sont créés avec le monde judiciaire et juridique.

Par ailleurs, les membres de l'équipe mettent leur expertise au service de l'évolution du droit en participant à l'élaboration de projets de réforme (Présidence de la commission de réforme du droit des contrats spéciaux), ou en étant consultés sur des projets de réforme. Certains d'entre eux participent à des missions de nature différente, en lien, par exemple, avec l'indemnisation des dommages.

Les thématiques abordées sont attractives pour les jeunes chercheurs. Se manifeste une volonté de les associer le plus tôt possible aux activités de l'équipe en les intégrant aux différents types de manifestations organisées. La thématique « responsabilité civile » a également amené le développement de relations avec des compagnies d'assurance et des mutuelles.

## Points faibles et risques liés au contexte

Le CRCA a connu ces dernières années des difficultés d'organisation liées aux changements successifs et, semble-t-il, inattendus de la direction (départ à la retraite du précédent directeur, détachement à la Cour de cassation de sa remplaçante au bout d'une année), suivis de la mise en place d'une équipe de direction à quatre têtes (ce qui paraît beaucoup !).

La production scientifique de l'équipe a été, ces dernières années, surtout orientée vers les recherches individuelles. Si les productions collectives (essentiellement des actes de colloques) ne sont pas absentes, on peut remarquer que tous les membres de l'équipe ne s'y impliquent pas de la même manière. Certains membres très notoires n'apparaissent nulle part dans les réalisations citées sur ce terrain.

On notera surtout que l'équipe n'est guère impliquée dans les activités et les projets interdisciplinaires. Le document d'auto-évaluation note, certes, que « Les travaux du département sont naturellement susceptibles d'être menés avec d'autres départements de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne », mais on ne voit guère de traces de cette collaboration dans le dossier (à la seule exception du cycle de conférences organisé avec la Cour de cassation sur Les grandes notions de responsabilité civile à l'aune des mutations environnementales). En particulier, on notera l'absence de membres de l'équipe dans le séminaire sur l'urgence face à la crise sanitaire, ou sur les travaux relatifs à l'intelligence artificielle et numérique, où des spécialistes de droit des obligations auraient eu naturellement leur place.

## Analyse de la trajectoire de l'équipe

Le CRCA inscrit ses activités dans une tradition de recherche en droit des obligations. Il est issu du centre de recherche droit privé, lui-même né de la transformation du centre de droit des obligations créé en 1975. On peut penser qu'il a trouvé dans cette récente terminologie son périmètre d'étude : en même temps précis et large. En dépit des faiblesses précédemment signalées, la trajectoire de l'équipe paraît plutôt encourageante. Même s'il est trop tôt pour voir si la mise en place de la nouvelle équipe de direction portera ses fruits, on note, dans la période la plus récente un souci marqué de mettre sur pied de véritables projets collectifs, dont certains en lien avec d'autres départements de l'unité. Il en va ainsi de la rédaction et la publication chaque année des Grands Arrêts rendus dans l'année en cours, organisé avec l'IRJS, et qui devrait porter sur l'ensemble du droit civil (le CRCA étant responsable des rubriques de droit des obligations). Le lancement annoncé d'un projet

destiné à faire l'inventaire de toutes les opérations contractuelles connues du droit français, à travers la mise en place d'un site internet interactif paraît également très intéressant dans cette perspective.

## RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

La nouvelle équipe de direction mise en place devra essayer de renforcer la cohésion du CRCA en obtenant une meilleure implication de l'ensemble de ses membres dans les activités collectives. Elle devra poursuivre dans la voie annoncée de renforcement des recherches collectives, en liaison avec les autres composantes de l'IRJS.

**Équipe 4 :** **Département de droit de l'environnement, de l'aménagement, de l'urbanisme et du tourisme (Serdeaut)**  
 Nom du responsable : M. Norbert Foulquier et Mme Laurence Jegouzo

## THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

Le Serdeaut développe des activités de recherche relevant à titre principal du droit de l'urbanisme, du droit de l'environnement, du droit du tourisme et du droit de l'aménagement.

## PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport présentait des recommandations relatives à la nécessité de développer des coopérations avec d'autres équipes de recherche de l'IRJS. La diversité des thématiques du Serdeaut a permis de renforcer les liens avec d'autres départements du Serdeaut, spécialement DPPE.

## EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	3
Maîtres de conférences et assimilés	5
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>8</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	3
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	27
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>30</b>
<b>Total personnels</b>	<b>38</b>

## ÉVALUATION

### Appréciation générale sur l'équipe

Le Serdeaut travaille sur des thématiques cohérentes et complémentaires. L'insertion de ses membres dans les activités de recherche liés à ces champs disciplinaires est du meilleur niveau (publications nombreuses sur des supports prestigieux, responsabilités éditoriales, organisation et participation à des conférences). La dimension internationale des activités du Serdeaut est particulièrement significative. La place et le soutien apporté aux doctorants sont encouragés à être mieux précisés.

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'expertise des membres du Serdeaut dans les disciplines du laboratoire est largement reconnue. La présence au sein du laboratoire de membres spécialistes de droit public et de droit privé est assurément un atout. L'accueil d'enseignants-chercheurs d'AgroParisTech (ne disposant pas d'un laboratoire) doit également être favorablement souligné même si les réalisations liées à cette participation sont encouragés à être renforcées.

Les activités éditoriales sont particulièrement développées : outre les responsabilités éditoriales et les très nombreuses publications des membres du laboratoire dans les revues de référence du champ disciplinaire, l'équipe du Serdeaut a créé deux revues dans la période couverte par cette évaluation (en 2020 : *Les dossiers de l'urbanisme et de l'aménagement* ; en 2022 : *Revue de droit des Installations classées protection de l'environnement*). Ces deux publications permettent d'accroître la visibilité du Serdeaut. Outre les très nombreuses publications individuelles, le Serdeaut parvient à maintenir une recherche collective dense et de qualité.

Dans des disciplines qui ne sont pas traditionnellement marquées par une forte dimension internationale, les travaux du Serdeaut comportent indubitablement cette dimension. Cela s'exprime notamment à travers la conclusion d'un accord de partenariat (dont les termes et ambitions ne sont guère précisés) avec l'Organisation Mondiale du Tourisme. Les missions à l'étranger sont régulières (quand le contexte sanitaire le permet). La signature de cet accord est certainement le fait marquant dans l'activité de l'équipe au cours de cette période.

Par les thèmes qu'elle développe, l'équipe est naturellement tournée vers les praticiens et la société. Ces colloques accueillent largement, et en particulier, les praticiens du droit. Par ailleurs, les membres de l'équipe mettent leur expertise à disposition de différents organismes. Les collaborations avec les ordres professionnels en France sont particulièrement développées (ordre des avocats, instances nationales du Notariat).

Le nombre de thèses menées à terme dans la période de référence est pleinement satisfaisant.

La structure bénéficie de moyens matériels pertinents. Les travaux entrepris pour réaménager les locaux dont le Serdeaut dispose permettent d'assurer une bonne intégration et des échanges réguliers entre les membres.

### Points faibles et risques liés au contexte

Les développements relatifs à l'accompagnement des personnels portent sur les succès académiques de certains membres du laboratoire. Si ces éléments traduisent l'excellence du centre, les actions concrètes conduites en faveur des doctorants ne sont guère spécifiées.

Le champ disciplinaire du SERDEAU pourrait justifier un développement des contrats doctoraux sur dispositif Cifre pour les doctorants dont le projet n'est pas exclusivement académique.

### Analyse de la trajectoire de l'équipe

La cohérence thématique du Serdeaut lui permet de s'affirmer durablement comme un centre d'excellence. La pérennité des deux revues créées doit permettre de maintenir le rayonnement du Serdeaut. Le dynamisme des membres du centre permet d'augurer une poursuite des activités.

## RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

L'équipe est encouragée à maintenir les efforts de rapprochement avec les autres équipes de l'IRJS.

**Équipe 5 :** Département Sorbonne - étude des relations privées internationales (Serpi)

Nom du responsable : M. Étienne Pataut et M. Mathias Audit

## THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

Le Serpi est spécialisé en droit international privé. Ses axes de recherche couvrent le droit processuel et l'arbitrage, le droit du commerce international, le droit de la nationalité, des migrations et de la condition des étrangers, le droit social international et européen.

## PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport invitait le Serpi à renforcer sa capacité à répondre aux appels d'offres institutionnels. On relève sur ce point la participation de membres du Serpi à un projet ANR. Le Serpi n'est en revanche pas porteur d'un projet de ce type.

## EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	5
Maîtres de conférences et assimilés	3
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>8</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	41
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>41</b>
<b>Total personnels</b>	<b>49</b>

## ÉVALUATION

### Appréciation générale sur l'équipe

Le rayonnement scientifique du Serpi est du meilleur niveau. La cohérence thématique autour des questions de droit international privé lui confère une forte visibilité en France et à l'étranger. Si l'activité de recherche est principalement individuelle, la constance des recherches collectives doit être soulignée. Les doctorants sont nombreux et bien intégrés dans les activités de l'équipe. Les activités menées en partenariat avec d'autres équipes de l'IRJS sont nombreuses, attestant d'une parfaite intégration au sein de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le Serpi est l'un des principaux centres de droit international privé en France. L'activité scientifique des membres du Serpi est de tout premier plan, tant au niveau national qu'international. Plusieurs professeurs de l'équipe ont



été invités à dispenser un cours à l'Académie de droit international de la Haye, témoignage d'une forte reconnaissance dans la communauté des spécialistes de droit international privé.

La production scientifique est importante et plusieurs membres du Serpi exercent des responsabilités éditoriales dans les meilleures revues de la discipline ou sont membres des comités de direction des sociétés savantes françaises ou européennes (Comité français de droit international privé, Société de législation comparée, European Association of Private International Law). Cette production individuelle remarquable s'accompagne d'un important travail en faveur de la recherche collective. Le rapport souligne que la survenance de la crise sanitaire a interrompu certains de ces projets, mais il apparaît que d'autres ont pu être engagés dans la période la plus récente. Ces recherches collectives sont le plus souvent menées en coopération avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, en France ou à l'étranger. Entre 2018 et 2020, le Serpi a ainsi publié trois ouvrages collectifs, et mené, sur la même période, plusieurs projets de recherche collective (notamment sur le thème de l'extraterritorialité). Depuis la fin de l'épidémie, on peut citer le séminaire sur la perte de la nationalité organisé en 2022-2023 en collaboration avec l'Université Paris-Panthéon-Assas.

La dimension internationale de ses activités est particulièrement marquée. L'accueil d'enseignants-chercheurs étrangers est régulier ; les membres du Serpi étant quant à eux régulièrement invités à enseigner ou présenter leurs travaux dans des institutions étrangères. L'équipe entretient des relations étroites de coopération scientifique avec plusieurs universités étrangères, ce qui permet de favoriser les cotutelles ou codirections de thèses. Elle accueille régulièrement des chercheurs invités venus de divers pays d'Europe ou hors d'Europe. Tous ces éléments témoignent de l'attractivité de l'équipe.

Le rayonnement important du Serpi et de ses membres permet d'accueillir un nombre significatif de doctorants, bénéficiant notamment de conventions sur dispositif Cifre permettant de renforcer les liens avec le secteur économique. Le rapport fait état de mesures d'accompagnement des doctorants sans que les modalités de celles-ci soient clairement exprimées.

## Points faibles et risques liés au contexte

Une première difficulté, qu'on peut espérer transitoire, tient à ce que, dans les dernières années, l'équipe a perdu un certain nombre de ses membres qui, soit sont partis à l'étranger, soit à la suite de leur succès à l'agrégation ont été nommés dans d'autres universités, ce qui rend indispensables de nouveaux recrutements. Sur un tout autre plan, le Serpi reconnaît lui-même n'avoir, en tant qu'équipe, que très peu de liens avec le monde professionnel. Les liens avec les acteurs économiques semblent se limiter aux relations individuelles entretenues dans le cadre de l'arbitrage commercial international et du droit social international. Les liens avec le secteur économique ont pu être renforcés, notamment grâce aux mécanismes de financement doctoral sur dispositif Cifre mais cela reste encore assez limité.

## Analyse de la trajectoire de l'équipe

La production scientifique du Serpi et de ses membres est constante, même si la crise sanitaire a pu affecter négativement certains projets. Le Serpi bénéficie pleinement de la complémentarité des compétences des équipes de l'IRJS. Les coopérations sont facilitées par le rattachement de certains de ses membres à plusieurs équipes de l'IRJS.

Les projets annoncés, notamment le développement d'études institutionnelles pour répondre à la demande d'expertise en matière de droit international privé et de droit du commerce international, sans pour autant sacrifier ses missions fondamentales de recherche, devraient permettre au Serpi de réaliser son ambition de devenir l'un des principaux centres de droit international privé et du commerce international en France.

## RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

Le maintien des coopérations avec les autres équipes de l'IRJS est à encourager. Un renforcement des liens avec le monde économique pourrait être profitable.

**Équipe 6 :**

**Département Sorbonne-Fiscalité**

Nom du responsable :

MM. Ludovic Ayrault, Daniel Gutmann et Mathieu Conan

## THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

Sorbonne Fiscalité et Finances publiques développe ses activités de recherche relevant du droit fiscal, des finances publiques et de la comptabilité publique

## PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport soulignait le faible taux de thèses bénéficiant d'un financement. Le rapport d'autoévaluation soumis par le Soffip ne présente pas d'éléments de réponse à cette recommandation. Les données de caractérisation permettent de voir une certaine amélioration dans le taux de financement des thèses. Sur les 23 thèses en cours, on compte quatre financements en contrat doctoral, un en 2017, deux en 2020 et un en 2021, mais aussi un contrat doctoral sur dispositif Cifre et une thèse avec un financement autre, soit près de 25 % des thèses, ce qui est dans la moyenne des financements de thèse au niveau de l'unité.

## EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	3
Maîtres de conférences et assimilés	3
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>6</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	26
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>26</b>
<b>Total personnels</b>	<b>32</b>

## ÉVALUATION

### Appréciation générale sur l'équipe

Le Soffip travaille sur des thématiques pleinement cohérentes et complémentaires. Il présente la spécificité, pleinement justifiée, de réunir des spécialistes de droit public et privé. Bien que très resserrée (trois professeurs, trois maîtres de conférences), l'équipe produit un travail scientifique de tout premier plan (quantitativement et qualitativement). Le nombre de doctorants encadrés et de thèses soutenues est important, faisant du Soffip l'un des principaux centres de recherche sur ces thématiques en France. On peut cependant regretter que les coopérations avec les autres départements de l'IRJS paraissent limitées.

## Points forts et possibilités liées au contexte

L'expertise des membres du Soffip dans les disciplines du laboratoire est très largement reconnue. La présence au sein du département de membres spécialistes de droit public et de droit privé est assurément un atout.

L'activité de publication des membres de l'équipe est particulièrement soutenue. Plusieurs manuels de référence sont publiés par des membres du Soffip en droit fiscal et finances publiques et ont donné lieu à des rééditions au cours des cinq dernières années.

Si l'activité de recherche est principalement individuelle, les membres de l'équipe ne négligent pas les travaux collectifs avec l'organisation de deux colloques sur la période de référence dans le cadre du «réseau Allix» avec les Collègues du CEFF d'Aix-Marseille Université (l'un en avril 2018 à l'Assemblée nationale et l'autre en avril 2022). On soulignera de manière très positive la pleine association des doctorants à ces activités, notamment par leur participation au Bulletin du réseau Allix.

L'internationalisation des activités de l'équipe est significative. Les membres du Soffip sont régulièrement invités à l'étranger (on citera à titre d'illustration la participation des membres du Soffip à l'*International Fiscal Association*), ou engagés dans des projets de recherche de dimension internationale. Le projet de recherche franco-allemand «Bihacotax» (La coopération bilatérale en tant qu'instrument d'harmonisation de l'imposition des entreprises), projet de recherche ANR conduit sur la période 2015-2019 et ayant permis à l'unité de bénéficier de fonds propres de l'ordre de 24 K€ pendant trois ans, est l'un des marqueurs de la dimension internationale de la recherche collective. Le Partenariat du Soffip avec le réseau Eucotax («European Universities Cooperating on Taxation») en est un autre.

Les membres du Soffip sont bien intégrés dans les sociétés savantes pertinentes en France et à l'étranger.

Malgré la taille modeste de l'équipe, le nombre de thèses encadrées (23) ou soutenues (dix) est particulièrement important, spécialement dans des matières qui ne sont pas les plus représentées parmi les doctorants. L'instauration d'un prix de thèse Sorbonne fiscalité permet de soutenir les projets doctoraux à vocation académique. La volonté d'associer la «jeune recherche» aux activités du laboratoire s'exprime dans le développement d'un *wintercourse* en partenariat avec un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur européens ou nord-américains (Georgetown) au travers du réseau Eucotax (*European Universities Cooperating on Taxation*).

Le Soffip dispose d'un bureau et d'une salle de documentation au Centre Panthéon. Le Soffip dispose également d'une correspondante administrative (avec le Serdeaut) et d'un assistant-ingénieur de recherche. Le Soffip dispose en outre de son propre fonds documentaire et bénéficie de l'appui de l'unité avec une affectation de sommes plus élevées que la plupart des autres équipes sur la dotation de l'unité au bénéfice de ce fonds.

## Points faibles et risques liés au contexte

L'équipe est particulièrement réduite (trois professeurs, trois maîtres de conférences). L'encadrement des doctorants repose ainsi principalement sur les trois professeurs de l'unité. Deux des trois maîtres de conférences sont jeunes : ils ont été recrutés en 2019 et 2020. Aucun de ces trois maîtres de conférences n'a d'HDR et ne peut ainsi venir au soutien de l'encadrement de la recherche.

Le rapport d'autoévaluation ne fait pas état de coopération du Soffip avec d'autres départements de l'IRJS alors que des proximités thématiques existent avec certains d'entre eux.

Les fonds propres de l'équipe sont réduits depuis la fin du projet ANR, passant de 24 K€ de 2017 à 2019 à 0 € en 2021 et 2022.

## Analyse de la trajectoire de l'équipe

L'équipe est très resserrée avec trois professeurs et trois maîtres de conférences. Il apparaît nécessaire, pour assurer la poursuite du développement des activités de l'équipe, que celle-ci puisse être étoffée.

Sans recrutement, il sera difficile d'aller au-delà dans la direction de thèse et même dans la réponse à des appels à projets de recherche collectifs.

## RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

L'équipe est encouragée à développer les efforts de rapprochement avec les autres équipes de l'IRJS.

L'équipe est encouragée à soutenir la préparation de HDR au moins pour le maître de conférences le plus ancien (2016).

L'équipe est encouragée à rechercher des financements par des contrats doctoraux sur dispositif Cifre.

## Équipe 7 :

**Département Sorbonne-Affaires-Finance**

Nom du responsable :

M. Didier Porachia et Mme Anne Claire Rouaud

## THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

Le département SAF couvre la totalité des champs du droit des affaires (droit des sociétés, droit des entreprises en difficulté, droit de la concurrence, droit des pratiques restrictives, droit commercial) et du droit financier (droit bancaire, droit de la régulation financière), dans leur dimension nationale et internationale. Le spectre est ainsi extrêmement large. Ses travaux explorent en profondeur les problématiques fondamentales et actuelles de chacun des champs disciplinaires couverts, dans une approche d'expertise, fondée sur la recherche individuelle de ses membres. De manière innovante, l'unité développe en outre fortement, depuis quelques années, le thème transversal de l'impact des nouvelles technologies sur la pratique du droit des affaires et du droit financier.

## PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Comme l'imaginait le précédent rapport d'évaluation, le département SAF a su saisir avec une grande réactivité l'évolution des problèmes juridiques, notamment ceux liés aux nouvelles technologies.

Il a en outre déployé des efforts réels afin d'insuffler un dynamisme plus important à sa vie interne, conformément aux préconisations du précédent rapport. Le renouvellement successif de sa gouvernance (avec deux changements au cours de la période évaluée, en 2017 et en 2021) et le choix de la codirection, plutôt que de la direction unique, ont assurément contribué à renouveler les pratiques. Cet effort a été particulièrement fructueux s'agissant de l'insertion des jeunes chercheurs à la vie et à l'activité de l'unité, avec, par exemple, l'organisation de séminaires doctoraux et de rencontres scientifiques impliquant activement les jeunes chercheurs (docteurs et doctorants).

En revanche, la part relativement modeste des initiatives transversales du département, déplorée par le précédent rapport, paraît subsister. De telles initiatives demeurent encore marginales, comparées au volume important des publications individuelles.

De même, le petit nombre de contrats doctoraux sur dispositif Cifre, également relevé par le précédent rapport, ne semble pas avoir été augmenté au cours de la période évaluée.

## EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	12
Maîtres de conférences et assimilés	11
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>23</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	4
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	60
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>64</b>
<b>Total personnels</b>	<b>87</b>

## ÉVALUATION

### Appréciation générale sur l'équipe

À travers l'excellence de la production individuelle de ses membres et sa remarquable visibilité nationale et internationale, SAF a su maintenir et affirmer sa place dans le monde académique français, où il se positionne comme l'un des meilleurs centres de droit des affaires et financier. L'unité se démarque par son excellence scientifique et par son rayonnement dans tous les champs du droit des affaires et du droit financier. Le développement de projets collectifs et transversaux et la poursuite de son ancrage dans le monde socio-professionnel pourraient à l'avenir singulariser son identité.

### Points forts et possibilités liées au contexte

SAF est l'un des plus anciens départements de l'IRJS. Il est également l'un des plus dotés en effectifs, avec 23 membres permanents (12 professeurs et 11 maîtres de conférences) et 60 doctorants, ce qui est un signe incontestable de son attractivité (2 PR et 2 MCF depuis la dernière évaluation).

L'attractivité de SAF repose, avant tout, sur son excellence scientifique. Le département réunit des enseignants-chercheurs éminents qui se trouvent parmi les meilleurs spécialistes en France. L'excellence fait donc partie de l'identité de SAF et participe en soi de son attractivité. Elle se traduit par la promotion active de la recherche individuelle de ses membres, seniors comme juniors (ex. la chronique « grands arrêts du droit des affaires » à la Revue Juridique de la Sorbonne), cette politique étant au cœur du projet scientifique. L'unité a su orienter sa recherche traditionnelle sur le droit des affaires pour saisir des thématiques au cœur de la transition numérique, avec nombre de colloques qui lui sont consacrés (Les enjeux démocratiques de l'intégration de l'IA dans le droit économique ; La blockchain saisie par le droit) qui favorisent les interactions avec d'autres départements (le Dredis). Un autre point fort de SAF tient à son incontestable rayonnement international, plusieurs de ses membres étant associés à des réseaux internationaux (European Company Law Experts Group) ou fréquemment invités dans des congrès et universités étrangères (Madrid, Würzburg, Bogota, New York).

La production scientifique de SAF est remarquable. La quasi-totalité des membres mène une activité scientifique soutenue. Les publications individuelles sont très abondantes (plus d'une centaine d'articles) et explorent tous les champs couverts, avec une réactivité particulière sur l'actualité. Les supports de publication sont très prestigieux (plusieurs revues de rang A) et plusieurs membres sont auteurs d'ouvrages de référence dans leur discipline (droit commercial, droit des sociétés, droit des entreprises en difficulté, droit financier, droit de la concurrence). SAF organise aussi d'importantes manifestations internationales (« Finance durable et droit : perspectives comparées », figurant dans le portfolio de l'IRJS ; à titre annuel, le « German-French Symposium on Company Law and Capital Markets Law » en coopération avec le Max Planck Institute). Les rencontres annuelles franco-allemandes en coopération avec le Max Planck Institute sont un fait marquant majeur du département, s'agissant d'un travail collectif remarquable à portée internationale sur des thématiques de droit financier et des affaires, relayé systématiquement par une publication.

Le réseau institutionnel de SAF est impressionnant. Il repose sur l'implication massive de ses membres dans des responsabilités éditoriales (JCP E, BJS), des projets de réforme (Code européen des affaires) et des sociétés savantes ou groupes de travail (HCJP, Association Henri Capitant, Club des juristes). Les interactions avec la pratique sont nourries par des manifestations organisées à l'attention des praticiens du droit et par le financement par les milieux pratiques de ses manifestations scientifiques. Un effort particulier est fourni pour développer des modules d'enseignement innovants à destination du grand public (MOOC) ou des praticiens (certificat e-learning pour les juges consulaires).

### Points faibles et risques liés au contexte

L'excellence et le rayonnement scientifiques de SAF font du département une référence incontournable dans le monde académique national, voire international dans les différents champs du droit des affaires et du droit financier. Cependant, ces atouts reposent principalement sur la production et les réseaux individuels de ses membres. Le temps et l'énergie déployés pour les travaux et responsabilités individuels laissent ainsi aux membres du département peu de marge pour des projets collectifs et transversaux, en dépit du développement du thème des nouvelles technologies. En particulier, leur expertise n'est pas, pour l'heure, suffisamment mobilisée au service de projets de recherche institutionnels. Néanmoins, le département soutient toute initiative personnelle qui mène à des projets collectifs et déploie des efforts réels pour mettre en place des projets collectifs impliquant les doctorants. Il est à souligner, par ailleurs, que la part relativement modeste des projets collectifs semble assumée, la promotion de la recherche individuelle d'excellence de ses membres étant au centre du projet scientifique de SAF.

De même, si la visibilité de SAF auprès du monde non académique est incontestable, elle n'est pas encore assise sur des partenariats institutionnels, comme le souligne le document d'autoévaluation. En outre, le faible

nombre de conventions Cifre (trois pour la période évaluée) peut paraître surprenant, au vu du rayonnement de l'unité, dans un domaine où l'on pourrait espérer un intérêt plus grand des partenaires socio-économiques. La visite a démontré cependant que cela tenait, en grande partie, à des éléments conjoncturels, liés au déclin général de la vocation pour le doctorat et à la difficulté à trouver des entreprises acceptant de s'impliquer sérieusement dans le projet doctoral des candidats.

## Analyse de la trajectoire de l'équipe

Au cours de la période évaluée, SAF a su pérenniser et développer son projet scientifique avec constance. Sa visibilité nationale et internationale et la portée de sa production scientifique le positionnent comme l'un des meilleurs centres de droit des affaires et financier à l'échelle nationale. Parfaitement en phase avec sa politique scientifique, le département a soutenu activement la recherche individuelle de ses membres, ce qui lui a permis de conserver et de conforter une fonction de « vitrine » doctrinale dans l'ensemble des champs disciplinaires couverts, au prestige à la fois national et international. Le réseau institutionnel développé par les membres de l'unité a renforcé en outre son implication, considérable, dans différentes instances et sociétés savantes, dont certaines sont à l'origine de projets de réforme. Les travaux de l'unité ont, par ailleurs, approfondi de manière fertile la réflexion relative à l'impact des nouvelles technologies sur les pratiques du droit des affaires et du droit financier. Une attention particulière a été portée enfin à l'insertion des jeunes chercheurs dans la vie et l'activité du département.

Les perspectives pour les cinq prochaines années sont pleinement cohérentes au regard des dynamiques et des forces vives du département. Elles visent à développer le projet scientifique, spécialement l'axe « nouvelles technologies », de sorte à renforcer davantage encore le rayonnement international de SAF sur cette thématique. Le département entend en outre pérenniser sa politique d'insertion des jeunes chercheurs. Il a aussi à cœur de poursuivre sa réflexion sur les moyens susceptibles de favoriser ses projets collectifs. SAF a enfin pour ambition de renforcer ses relations avec le monde économique, à travers, notamment, des partenariats plus formalisés.

## RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

Avec son vivier extraordinaire, SAF aurait un potentiel évident pour porter et développer des projets de recherche transversaux en lien avec les évolutions du droit des affaires et du droit financier, tout à la fois au niveau de l'IRJS et aux niveaux national et international. De tels projets seraient assurément de nature à enrichir l'identité de SAF et à amplifier son rayonnement. À cet égard, des recrutements profilés en conséquence sont une piste à envisager.

La visibilité de SAF auprès des praticiens du droit et des acteurs économiques pourrait aisément permettre à l'avenir la formalisation de partenariats institutionnels, comme l'envisagent d'ores et déjà les directeurs de l'unité. Le rayonnement extra-académique du département pourrait également permettre d'identifier un plus grand nombre d'entreprises prêtes à s'investir dans le montage de contrats doctoraux sur convention Cifre.

**Équipe 8 :** **Département de Droit de l'Économie (DDE)**

Nom du responsable : Mme Catherine Priéto, Mme Sophie Nicenski et M. Jean-Charles Rotouillé

## THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

Le département de Droit public de l'Économie est devenu lors de la période évaluée Sorbonne droit public et privé de l'Économie (SDPPE). Les thématiques de l'équipe sont axées sur le droit des contrats publics, le droit de la concurrence, le droit de l'énergie et le droit du sport. Ainsi, pour 2022, SDPPE a été organisé autour de cinq pôles animés chacun par un enseignant-chercheur et pouvant mener des recherches transversales entre eux et avec d'autres équipes de l'IRJS :

- Pôle du droit de l'intervention étatique et de la régulation
- Pôle du droit de la concurrence
- Pôle du droit des contrats
- Pôle du droit de l'énergie
- Pôle du droit du sport

## PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport alertait sur la nécessité pour le DDPE de se forger une nouvelle identité rendue nécessaire par la disparition de membres fondateurs. L'arrivée de nouveaux collègues, de grande renommée, a su donner un nouveau souffle à l'équipe.

## EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	3
Maîtres de conférences et assimilés	2
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>5</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	1
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	17
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>18</b>
<b>Total personnels</b>	<b>23</b>

## ÉVALUATION

### Appréciation générale sur l'équipe

L'équipe renforcée du Département de Droit de l'Économie a bénéficié d'un nouveau souffle pendant la période évaluée. Les recherches collectives au sein de l'équipe comme interdépartements (avec le SAF en particulier) se sont multipliées et traduisent, à côté d'une production scientifique individuelle riche, le fort dynamisme de DDE. L'équipe sait mobiliser son réseau professionnel en l'associant à des manifestations scientifiques (colloques, petits-déjeuners débats) mais pourrait sans doute davantage le solliciter pour financer des contrats doctoraux sur dispositif Cifre.



## Points forts et possibilités liées au contexte

Malgré la taille réduite de l'équipe, SDPPE fait preuve d'un grand dynamisme aussi bien dans la recherche individuelle des membres que dans les projets collectifs.

En effet, les membres de l'équipe sont des spécialistes éminents de leur discipline. Leur production scientifique est d'une grande richesse et extrêmement dense, bien au-delà de ce qui est retranscrit dans le rapport d'auto-évaluation. Leur expertise les conduit à développer des réflexions innovantes (par exemple, le colloque de 2020, L'intégration des considérations d'intérêt public dans l'application des règles de concurrence, qui est un fait marquant de l'équipe) mais aussi à occuper des fonctions auprès d'autorités administratives (membre du collègue de l'Autorité de la concurrence) ou à être sollicités par les pouvoirs publics (Assemblée nationale, Inspection générale des finances), les institutions (Fondation Robert Schuman) et les médias (France 24, Charlie Hebdo).

Le lien avec la formation est privilégié. Trois diplômes sont ainsi adossés à SDPPE : le Master droit public des affaires, le Master droit de l'énergie et le Master 2 Concurrence – Distribution, cette dernière formation étant en apprentissage. Plus spécifiquement, les manifestations organisées dans le cadre des deux premiers Masters en partenariat avec le Master 2 de droit public de l'économie de l'Université de Paris-Panthéon-Assas et le Master 2 Contrats publics et partenariats de l'université de Montpellier, permettent de faire vivre la recherche en droit public des affaires et de susciter des vocations doctorales. Ces liens se traduisent par l'organisation chaque année d'un concours sur cas pratique et d'un colloque. À titre d'exemple, s'est tenu en 2022, un colloque sur le thème de la doctrine économique des juges français.

Le SDPPE comptabilise 37 thèses pour la période d'évaluation dont treize ont été soutenues. Cela démontre la forte attractivité du département en terme doctoral.

Les membres de SDPPE mettent leur réseau professionnel au service de l'équipe. Ainsi, deux colloques associant les praticiens intervenant dans le Master Concurrence – Distribution ont été organisés, l'un sur Le réseau européen du contrôle des concentrations et l'autre sur l'intégration des considérations d'intérêt public dans le droit de la concurrence. Une conférence-dialogue s'est encore tenue en présence du président de l'Autorité de la concurrence.

## Points faibles et risques liés au contexte

La thématique de l'équipe, le droit de l'économie, pourrait sans nul doute susciter davantage de partenariats professionnels et notamment de contrats doctoraux sur dispositif Cifre.

Des partenariats européens ou internationaux ne semblent pas non plus suffisamment explorés.

## Analyse de la trajectoire de l'équipe

Les perspectives pour les cinq prochaines années sont parfaitement cohérentes au regard des dynamiques du département et de ses thèmes de prédilection. Des colloques sont envisagés dans chacun des domaines avec plus ou moins de précisions. Ainsi, un colloque en droit de l'énergie portera sur les relations entre le droit de propriété et l'énergie, tandis qu'en droit du sport, est préparé un colloque sur le thème « Paris 2024 – Évènement exceptionnel, droit d'exception ». Certaines de ces manifestations sont organisées en partenariat parfois avec une autre équipe de l'IRJS (le Serdeaut pour les colloques relatifs aux casinos et aux concessions hydrauliques) ou bien avec les juridictions (Chambre commerciale de la Cour de cassation, Cour d'appel de Paris et Tribunal de commerce de Paris pour le droit de la concurrence).

Ces perspectives ambitieuses devraient permettre de maintenir et de renforcer la visibilité et le rayonnement de SDPPE.

Néanmoins, en l'état, on peut déplorer le nombre relativement faible de membres permanents du département au regard de ses ambitions scientifiques, spécialement s'agissant des besoins nécessaires au développement de projets de recherche nationaux et internationaux.

## RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

Le rayonnement académique de SDPPE doit permettre un développement plus important de son réseau socio-économique, pour l'heure en retrait, dans un domaine très propice aux interactions avec le monde professionnel. L'accroissement des contrats doctoraux sur convention Cifre pourrait renforcer ce réseau, les besoins de compétences en la matière étant importants.

Le développement de partenariats européens et internationaux est aussi une voie à davantage explorer.



Équipe 9 :

Département de droit social

Nom du responsable :

MM. Grégoire Loiseau et Pascal Lokiec

## THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

### PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

L'attention de l'équipe a été principalement mobilisée sur une meilleure prise en compte de la situation des doctorants. Depuis 2021, ceux-ci disposent d'un espace spécifique au sein de la bibliothèque de l'IRJS. Des actions ont par ailleurs été entreprises pour améliorer leur intégration dans les travaux menés par l'équipe. Le séminaire « Penser le droit social », introduit en 2020, d'abord en visioconférence, a été conçu à leur intention. Il a permis de fédérer l'ensemble des chercheurs. Il vise à réfléchir sur la discipline à partir de textes tirés de l'histoire récente. En outre, depuis juin 2020, l'équipe de droit social organise, toujours à destination des doctorants, un séminaire consistant à analyser l'actualité jurisprudentielle ou législative, ou un thème spécifique. Une dynamique vertueuse a ainsi été enclenchée.

### EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	4
Maîtres de conférences et assimilés	9
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	1
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>14</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	3
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	44
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>47</b>
<b>Total personnels</b>	<b>61</b>

## ÉVALUATION

### Appréciation générale sur l'équipe

L'équipe est composée de treize enseignants-chercheurs (quatre professeurs, neuf maîtres de conférences) et dispose d'un budget annuel de 9 K€. Elle n'a pas de personnel d'appui à la recherche propre et dépend donc des moyens mis à sa disposition par l'IRJS. Elle est implantée dans le Centre Lourcine où ont lieu les enseignements du Master 2 et où les doctorants disposent d'un espace qui leur est consacré au sein de la bibliothèque de l'IRJS. Comptant plusieurs chercheurs reconnus dans leur discipline, cette équipe a une production scientifique de haut niveau, à travers tant les publications individuelles que les recherches collectives, marquées par une remarquable transdisciplinarité. Sur certains thèmes avant-gardistes, le département droit social a pris une avance considérable et développé une capacité certaine d'expertise (la place et l'impact du numérique dans la relation de travail, la santé au travail), sans vouloir abandonner les thèmes les plus classiques (le contrat de travail, contrat spécial ; le renouvellement des sources de droit du travail et de la protection sociale ; le pouvoir régulateur du juge sur la relation de travail). Un effort a été déployé pour lier les étudiants du Master 2 droit social au département recherche en droit social. L'équipe a développé une activité internationale soutenue. Sa principale difficulté tient à un certain décalage entre des perspectives de développement très ambitieuses (être « l'une des trois meilleures équipes de droit social au plan national » ; couvrir l'ensemble des champs du droit social) au regard du nombre relativement faible d'enseignants-chercheurs.

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'équipe est composée de chercheurs de haut niveau, très reconnus dans leur discipline, dont les publications individuelles font autorité, et qui sont fréquemment sollicités pour des travaux préparatoires à des réformes. Plusieurs d'entre eux jouent un rôle important dans des sociétés savantes et sont sollicités pour une expertise (ministère du Travail, Parlement, Bureau international du travail).

L'équipe est également investie sur le plan de la recherche collective, qui prend à la fois des formes classiques (colloques et séminaires), mais aussi des aspects plus originaux, notamment à travers les manifestations scientifiques organisées par les étudiants des Masters 2 rattachés au département.

Par leur objet, ces recherches sont liées à des problématiques essentielles du monde moderne (l'ubérisation, la plateformes, et de manière plus générale l'évolution de la relation de travail sous l'influence de l'intelligence artificielle, le droit social de l'environnement, le droit social pénal). Attentives au pouvoir régulateur, voire créateur de la chambre sociale de la Cour de cassation, elles s'ouvrent à de nouvelles pratiques contractuelles.

L'équipe, composée de treize enseignants-chercheurs, encadre 44 doctorants actifs dont une dizaine est financée. Elle obtient un à deux contrats doctoraux chaque année. On dénombre trois contrats doctoraux sur dispositif Cifre. Enfin, l'équipe entretient des liens internationaux importants, avec en particulier le séminaire annuel de Pontignano et la présence régulière de collègues étrangers qui viennent comme chercheurs. Des liens institutionnels ont été formalisés en Europe (institut Max Planck). Enfin, un séminaire de droit comparé permet d'éclairer les liens entre le droit social en France, en Europe et dans les mondes asiatiques.

### Points faibles et risques liés au contexte

Les travaux d'avant-garde (la santé au travail, l'influence du numérique sur la relation de travail) paraissent masquer une recherche plus classique sur le droit social : cette simple interrogation vient du nombre de membres du département social (13 enseignants-chercheurs) et de son adéquation à la si riche actualité législative et jurisprudentielle de la matière (relations individuelles et collectives du travail ; protection sociale ; droit social international et comparé).

### Analyse de la trajectoire de l'équipe

L'équipe a poursuivi ces dernières années une recherche d'une haute qualité, avec une réelle plus-value transdisciplinaire, et en veillant à maintenir un bon équilibre entre recherche individuelle et recherche collective, entre recherche fondamentale et activités destinées aux professionnels. Le renouvellement de la direction du département droit social ne modifie pas la trajectoire. La codirection tend à maintenir cet équilibre entre la recherche sur des thèmes classiques et récurrents et sur des thèmes avant-gardistes.

La trajectoire proposée semble s'orienter autour de trois thématiques dont l'articulation reste assez vague :

- Les transformations du droit social liées au développement des usages du numérique et de l'IA ;
- Les « nouvelles frontières du droit du travail », au-delà du droit social ;

- Le droit social comparé. Cette dernière orientation permettra sans doute à l'équipe d'affirmer encore plus sa coloration internationale.

## RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

L'équipe pourrait s'étoffer pour ne pas s'épuiser.

L'équipe est encouragée à se recentrer plus clairement sur quelques thématiques privilégiées.

Elle a tout intérêt à développer fortement son orientation internationale, particulièrement dans une optique de droit social comparé.

**Équipe 10 :** Département de recherche en droit pénal

Nom du responsable : MM. David Chilstein et Emmanuel Dreyer

## THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

L'équipe DRDPS est une équipe de recherche généraliste en droit pénal en mesure d'analyser les évolutions de la norme de fond comme de forme. En parallèle de cette recherche généraliste, un deuxième axe de recherche concerne le droit pénal international et européen. Le droit pénal comparé, historiquement important au sein de l'Université Paris 1, demeure encore un important axe de recherche.

De façon plus secondaire, l'équipe entend développer la recherche dans le domaine du droit pénal des affaires et s'intéresse ainsi au mécanisme de la Compliance qui est devenu, selon le dossier, une thématique majeure au sein de l'unité.

Un membre de l'équipe développe enfin une expertise en droit des médias et des nouvelles technologies appliquées à la responsabilité pénale.

## PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport s'interrogeait sur la capacité de l'équipe à réaliser sa vocation d'accueillir tous les pénalistes de Paris 1 et à créer ainsi une identité tout en relevant la relative « jeunesse » de l'équipe qui a été créée en 2013 seulement.

Le rapport d'autoévaluation soumis par le DRDPS estime avoir réussi dans cette entreprise en réunissant désormais tous les pénalistes de Paris 1. À la faveur de recrutement, l'équipe s'est étoffée pour regrouper en 2022, trois professeurs et quatre maîtres de conférences.

## EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	2
Maîtres de conférences et assimilés	5
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>7</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	13
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>13</b>
<b>Total personnels</b>	<b>20</b>

## ÉVALUATION

### Appréciation générale sur l'équipe

Le DRDPS travaille sur des thématiques pleinement cohérentes et complémentaires dans le champ du droit pénal aussi bien national (droit de fond et de forme) qu'européen et international avec une spécialisation en matière de crimes internationaux. Bien que très resserrée, l'équipe produit un travail scientifique de tout premier plan tant quantitativement que qualitativement, faisant de l'équipe un centre de recherche connu et reconnu sur ces thématiques en France. Le nombre de doctorants encadrés (13) et de thèses soutenues (trois) est raisonnable au regard du nombre d'encadrants (trois professeurs seulement). On peut cependant regretter que les coopérations avec les autres départements de l'IRJS paraissent limitées, même si des membres de l'équipe ont pu s'associer aux séminaires de l'unité portant sur Droit et spectacle et sur Droit et émotions. Les liens existent toutefois et la visite a été l'occasion de souligner que des perspectives pour 2024 se mettent en place avec un séminaire en partenariat avec l'équipe CRCA sur la question de la responsabilité (civile et pénale) ou avec l'équipe Dredis autour des questions du marché de l'art.

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'expertise des membres du DRDPS dans les disciplines pénales est très largement reconnue. L'activité de publication des membres de l'équipe est particulièrement soutenue. Plusieurs manuels de référence sont publiés par l'équipe, en particulier par l'un des professeurs qui à lui seul a écrit trois des quatre ouvrages mis en valeur par le DAE.

L'activité de recherche est quasi exclusivement individuelle. L'équipe revendique cette recherche individuelle au nom de la liberté académique et indique ne pas avoir pour politique de participer à des appels à projets qu'ils soient internationaux, nationaux ou même locaux. Il est toutefois à noter une participation à un projet de recherche collective depuis décembre 2022 dans le cadre d'un appel à projets UNA Europa (projet FACE).

L'internationalisation des activités de l'équipe est significative. Un membre du DRDPS est très présent à l'étranger par sa participation à de nombreux colloques. L'équipe bénéficie de la contribution récurrente de professeurs invités issus d'universités étrangères. En outre, en 2022, l'équipe a accueilli un chercheur afghan dans le cadre du programme Pause.

Malgré la taille modeste de l'équipe, le nombre de thèses encadrées (13) ou soutenues (trois) est bon avec, en outre, un bon taux de financement puisque cinq des treize thèses en cours ont reçu un financement (un contrat doctoral sur dispositif Cifre et trois contrats doctoraux classiques). La volonté d'accompagner la jeune recherche dans son travail de thèse et de l'associer aux activités de l'équipe est présente. D'une part, l'équipe, en partenariat avec d'autres universités, organise tous les deux ans un séminaire doctoral en droit pénal — le séminaire de Goutelas — qui réunit une trentaine de doctorants et une quinzaine d'enseignants-chercheurs afin de présenter et de discuter de l'état d'avancement de leur thèse. D'autre part, des ateliers sont organisés ainsi que des colloques annuels des Masters 2 du périmètre de l'équipe permettant une association des doctorants aux activités de recherche de l'unité.

Les responsabilités éditoriales sont nombreuses. L'implication au sein de sociétés savantes et notamment au sein de l'Association française de droit pénal est marquée et a conduit l'équipe à organiser le congrès annuel de l'Association en novembre 2023, lequel, compte tenu de l'organisation qu'il a requise, constitue le fait marquant sur la période expertisée (et alors même que ce congrès s'est tenu fin 2023).

Des membres de l'équipe sont engagés dans une démarche de diffusion auprès du grand public de leurs connaissances.

Le DRDPS dispose de deux bureaux et d'un accès à la salle de documentation A. Tunc. Le DRDPS a pu bénéficier d'un appui certain de l'unité afin d'enrichir ce fonds documentaire de nombreux ouvrages en droit pénal.

L'équipe dispose d'un budget *a priori* suffisant à son fonctionnement et en augmentation (10 K€ en 2022), auquel s'ajoutent des sommes collectées à l'occasion des manifestations scientifiques (5600 € en 2022 grâce à un seul colloque).

### Points faibles et risques liés au contexte

L'équipe est particulièrement réduite : trois professeurs, quatre maîtres de conférences dont aucun n'est titulaire de la HDR même si, pour l'heure, cela ne semble pas peser sur les capacités d'encadrement des travaux doctoraux ou sur l'organisation de manifestations scientifiques nombreuses (14 manifestations ont été organisées sur la période).

L'équipe ne semble guère fédérer les individualités. Les publications sont exclusivement individuelles de même que l'organisation de manifestations scientifiques (si l'on excepte le congrès de l'Association française de droit

pénal organisé sur la période d'évaluation et qui s'est tenu hors période, fin 2023). L'équipe ne répond pas, pour l'heure à des AAP même nationaux de type IERDJ.

Le rapport d'autoévaluation fait état de coopération de l'équipe avec d'autres équipes de l'IRJS à l'occasion de projets de recherche communs. Cette coopération se réduit toutefois à l'intervention d'un membre de l'équipe aux séminaires organisés au niveau de l'unité (sur le thème droit et spectacle et droit et émotions) ou aux colloques organisés par une autre équipe. Un enseignant-chercheur bénéficie toutefois d'un double rattachement pour sa recherche dans le champ du numérique (rattachement aux équipes E 10 et E 11).

L'équipe ne dispose d'aucun personnel propre.

## Analyse de la trajectoire de l'équipe

L'équipe est très resserrée avec trois professeurs et quatre maîtres de conférences. Il apparaît nécessaire, pour assurer la poursuite du développement des activités de l'équipe, que celle-ci puisse être étoffée et que l'effort collectif soit mieux réparti. Il est toutefois à noter que depuis septembre 2023, un quatrième professeur a rejoint l'équipe.

La thématique Compliance, présentée comme un axe de recherche développé, mériterait d'être consolidée, car, pour l'heure, elle se justifie davantage par le développement de la formation en ce domaine (par un DU) que par la création d'une réelle dynamique de recherche fédératrice.

Les liens institutionnels avec certaines institutions (Parquet national financier, OCLIFF, AFA, chambre criminelle de la Cour de cassation) ou certaines personnalités (avocats pénalistes de renom) mériteraient d'être précisés et formalisés.

## RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

L'équipe est encouragée à développer les efforts de rapprochement avec les autres équipes de l'IRJS.

Une montée en puissance des maîtres de conférences serait souhaitable avec par exemple un encouragement à passer l'HDR.

La réponse à des AAP est aussi à encourager afin de fédérer des chercheurs autour d'une même thématique pour faire place à une amorce de recherche collective qui doit pouvoir trouver sa place à côté de la recherche individuelle de qualité menée par les membres de l'équipe.

**Équipe 11 :** Département de droit de l'immatériel (DReDis)

Nom du responsable : MMe Judith Rochfeld et Célia Zolinski

## THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

Le Dredis développe une thématique de recherche dynamique et actuelle : le droit de l'immatériel. Ses travaux explorent le traitement juridique des pratiques numériques contemporaines (internet, plateformes, commerce électronique, données personnelles, objets connectés) dans toutes les sphères de l'activité économique et, plus généralement, la régulation juridique de l'intelligence artificielle. Ces thèmes sont abordés sous l'angle de différentes spécialités, telles que le droit de la propriété intellectuelle, le droit du numérique, le droit des nouvelles technologies, le droit des médias ou le droit du marché de l'art, mais constituent souvent des objets de recherche transversaux, appréhendés au-delà des clivages disciplinaires et de la division droit privé/droit public.

## PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le Dredis était identifié par le précédent rapport comme un département relativement jeune (créé en 2015). Le rapport insistait sur la nécessité pour l'unité de s'affirmer dans un contexte très concurrentiel dans ce domaine de recherche, face à des centres actifs, positionnés depuis plusieurs années sur des thématiques similaires. Au cours de la période évaluée, les efforts du Dredis pour accroître sa visibilité ont été réels et fructueux. Le nombre de ses membres a augmenté et ses travaux ont été nombreux et importants. Le rayonnement scientifique des travaux a été notablement développé, tant au plan national qu'au plan européen, grâce, notamment, à la coordination de nombreux projets de recherche.

Le précédent rapport mentionnait également, au titre des points faibles du département, l'insuffisance de son réseau des relations industrielles ou institutionnelles. Ici encore, les efforts déployés pour développer un réseau national et international ont été considérables, spécialement s'agissant des liens institutionnels. L'expertise et le dynamisme du Dredis lui ont permis de s'impliquer activement dans des groupes de recherche ou des réseaux d'experts ou encore, dans des projets de réforme internes et européens de la propriété intellectuelle et du numérique.

Le Dredis a par ailleurs renforcé la structure de sa gouvernance et a amélioré sa politique de formation et d'encadrement des jeunes chercheurs.

## EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	2
Maîtres de conférences et assimilés	2
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>4</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	1
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	33
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>34</b>
<b>Total personnels</b>	<b>38</b>

## ÉVALUATION

### Appréciation générale sur l'équipe

Le Dredis a su conquérir une remarquable visibilité nationale, voire européenne. L'équipe s'est forgé une identité forte, s'attachant à explorer dans une démarche pluridisciplinaire des thèmes fédérateurs sur le traitement juridique des pratiques numériques et la régulation de l'intelligence artificielle (Observatoire sur l'IA). Elle se démarque par son implication active dans des projets de recherche collectifs et un rôle moteur dans la promotion de la recherche transversale au sein de l'IRJS. Son rayonnement académique ascendant pourrait permettre à l'avenir un développement plus important de son réseau industriel.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Quoiqu'encore relativement jeune (créé en 2015), le Dredis a considérablement développé ses activités. Avec un effectif global de 41 membres, dont quatre professeurs et trois maîtres de conférences membres permanents et 33 doctorants, il a bénéficié de deux recrutements de professeurs et a vu augmenter le nombre de ses doctorants (de 17 à 33). Signe de l'attractivité du département, ce renouvellement a contribué à intensifier l'activité et le rayonnement du Dredis.

Les membres du département sont des spécialistes éminents du droit de l'immatériel et couvrent tous ses champs disciplinaires, ce qui démarque le Dredis de centres de recherches similaires. Son attractivité est forte. Les travaux de l'unité lui confèrent une identité réelle. Le projet scientifique est pertinent et original, car il s'attache à explorer des thèmes fédérateurs, comme le renouvellement des modes d'appropriation face à la révolution numérique ou les aspects juridiques de la robotique et de l'intelligence artificielle. La visibilité du Dredis est incontestable au plan national et grandissante au plan européen. Le Dredis promeut notamment divers projets de recherche nationaux (projet ANR Attention, projet AISS, projet GIP « Justice et droit » sur les biens communs) et contribue à engager des projets européens (dans le cadre de l'alliance UNA Europa sur la thématique pilote « DATA et IA »). La participation active du département à l'Observatoire de l'IA ou son rôle moteur dans l'alliance UNA Europa sont des faits marquants majeurs au titre de ses réalisations scientifiques. La politique active d'insertion des jeunes chercheurs participe de l'attractivité de l'unité, grâce, par exemple, à la tenue régulière de cafés de l'immatériel ou de séminaires consacrés.

La production scientifique du département est extrêmement importante. La grande majorité des membres a une activité scientifique soutenue. Les publications sont nombreuses et certaines sont en langue étrangère. La diversité des ouvrages individuels (*Les grandes notions du droit privé*, PUF, coll. Thémis, 3<sup>e</sup> éd., décembre 2022 qui a obtenu le Prix du Livre juridique) et collectifs (*Dictionnaire des biens communs*, PUF, Quadrige, 2<sup>e</sup> éd., 2021), des chroniques, rapports, articles, ainsi que le prestige des supports attestent l'excellence de la production. Le Dredis organise ou participe avec d'autres équipes de l'IRJS à de nombreux colloques prestigieux dont la plupart figurent dans le portfolio de l'IRJS (« La blockchain saisie par le droit », volumes 1 et 2). L'originalité des travaux est renforcée par le rôle moteur du Dredis dans la promotion de la recherche transversale au sein de l'IRJS, comme l'atteste l'Observatoire de l'IA.

L'unité nourrit des liens grandissants avec la société civile. Ses membres appartiennent à de nombreux réseaux (groupe « Numérique et concurrence » du réseau Trans Europe Experts), des associations ou commissions. Certains de ses membres siègent au sein d'autorités publiques (Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique du ministère de la Culture). L'implication du Dredis dans des projets de réforme du droit interne et européen de la propriété intellectuelle et du numérique (consultation de la Commission européenne sur « The targeted revision of EU Consumer law directives ») est également un point fort.

### Points faibles et risques liés au contexte

Si la production du département et son activité scientifique sont particulièrement dynamiques, l'effort fourni en vue du développement de projets collectifs est inégalement réparti, cet effort reposant sur quelques membres du Dredis.

Par ailleurs, si le nombre de manifestations scientifiques (colloques, conférences, débats...) est très impressionnant, on peut regretter que beaucoup ne donnent pas lieu ensuite à une publication.

Si le Dredis a su développer un important réseau non académique, ce réseau est essentiellement institutionnel (liens avec les instances d'experts). En revanche, le réseau industriel reste à développer. Pour l'heure, les liens avec le monde socio-professionnel reposent, en effet, principalement, sur l'offre de formation (avec six Master 2 spécialisés adossés au Département) et sur des professeurs et personnalités associés. Le champ innovant du droit de l'immatériel est très propice, notamment, au développement des contrats doctoraux sur dispositif Cifre, encore peu nombreux au sein du département.



## Analyse de la trajectoire de l'équipe

Les activités et productions, ainsi que le réseau institutionnel du Dredis se sont considérablement développés au cours de la période évaluée. La montée en puissance du département et le dynamisme de ses membres sont incontestables.

Les axes de recherche fédérateurs ont été notablement renforcés, grâce à l'intensité et la qualité des publications individuelles des membres du Dredis, mais aussi, à la participation active du département à d'importants projets de recherche collectifs. L'augmentation de son budget (de 4 à 8 K€) est également un signal de sa trajectoire montante.

Les perspectives pour les cinq prochaines années sont parfaitement cohérentes au regard des dynamiques du département et relayent les axes de recherche prioritaires de l'Université Paris 1. Elles devraient permettre de maintenir et de renforcer la visibilité et le rayonnement du Dredis.

Néanmoins, en l'état, on peut déplorer le nombre relativement faible de membres permanents du département au regard de ses ambitions scientifiques, spécialement s'agissant des besoins nécessaires au développement de projets de recherche nationaux et internationaux. La visite a toutefois permis de constater qu'un recrutement de maître de conférences, ainsi que la création d'une chaire de professeur junior étaient actuellement à l'étude, ce qui est très appréciable.

## RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

Le rayonnement académique ascendant du Dredis pourrait permettre un développement plus important de son réseau industriel, pour l'heure en retrait, dans un domaine très propice aux interactions avec le monde professionnel. L'accroissement des contrats doctoraux sur dispositif Cifre pourrait renforcer ce réseau, les besoins de compétences en la matière étant importants.

**Équipe 12 :** Département d'Histoire et de Théorie du Droit

Nom du responsable : M. Liem Tuttle

## THÉMATIQUES DE L'ÉQUIPE

La thématique générale du département réunit l'Histoire du droit, l'Histoire des sources du droit, l'Histoire des institutions, l'Histoire de la pensée juridique et la théorie du droit. Les travaux du Département Histoire du Droit et Théorie du Droit sont axés vers les dynamiques historiques et théoriques du droit, à travers l'étude des institutions et des concepts juridiques.

Les institutions publiques ou privées (marquées par une certaine continuité) et les concepts juridiques (qui saisissent ces institutions) interagissent mutuellement et se transforment avec le temps : cette dialectique constitue le principal objet d'étude du département. C'est la raison pour laquelle il accueille tant les travaux d'historiens du droit que de théoriciens du droit. L'équipe travaille également avec les juristes des autres départements de l'IRJS. La vocation interdisciplinaire du DHDTD lui permet enfin de collaborer avec d'autres unités de l'Université Paris I.

## PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Sans objet : Le Département Histoire du Droit et Théorie du Droit, nommé ainsi depuis 2021, (précédemment nommé Centre d'Histoire du droit et de théorie du droit) est hébergé au sein de l'IRJS depuis seulement 2017. Il n'a donc pas fait l'objet de recommandations lors du précédent rapport.

## EFFECTIFS DE L'ÉQUIPE : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	7
Maîtres de conférences et assimilés	4
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>11</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	24
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>24</b>
<b>Total personnels</b>	<b>35</b>

## ÉVALUATION

### Appréciation générale sur l'équipe

Le DHDTD constitue un département solide qui réunit des chercheurs reconnus par la qualité de leur activité scientifique, notamment en théorie du droit. Son activité est diversifiée, ouverte à l'international et vers l'interdisciplinarité, tout en tirant profit de son intégration à l'IRJS qui lui offre des conditions de travail appréciables. Le département a su mobiliser des ressources financières externes afin de compléter sa dotation et soutenir une recherche variée au risque d'une certaine dispersion.

## Points forts et possibilités liées au contexte

Le profil du département est très transversal et se déploie sur un arc chronologique et thématique étendu. L'étude des institutions et des concepts juridiques est bien adaptée à l'interaction entre historiens et théoriciens du droit tout en nourrissant un dialogue fructueux avec les autres équipes de l'IRJS. Ce profil très ouvert est également bien adapté à une activité scientifique pluridisciplinaire dont témoignent la chaire « Assurance et société, historicité et savoir et pratique de l'interdisciplinarité », ou le séminaire « Sécularités. Dialogue entre théologiens et juristes ».

Pour ce qui est de ses ressources en personnel, avec onze enseignants-chercheurs (huit hommes et trois femmes), le département n'est pas une petite équipe au regard de la discipline et est à même de remplir la mission qu'il s'est assignée. Au regard de la gestion du personnel, les maîtres de conférences disposent de nombreuses occasions scientifiques leur permettant d'enrichir leur CV, ainsi que d'un soutien dans la perspective du concours d'agrégation et des autres voies d'accès au professorat.

Le département a organisé de nombreuses manifestations scientifiques (sept colloques, plus d'une douzaine de journées d'étude et tables rondes entre 2017 et 2022), relatives par exemple à des thèmes tels que Femmes de pouvoir. Pouvoirs de femme (2021), l'influence du cartésianisme sur le droit (2022), le cinéma et le droit (2022) ou la réforme des institutions (2022). Ces activités de recherche collective (dont témoigne le portfolio) sont présentées par le département comme les principaux faits marquants de son activité scientifique.

Certains membres du département sont invités à présenter leurs travaux lors de rencontres nationales et internationales (en Irlande, Espagne, Italie, Allemagne, mais également Brésil ou Japon).

Plusieurs historiens du droit exercent des activités éditoriales en France et à l'étranger ; plusieurs d'entre eux participent également à des instances de pilotage de la recherche (VP recherche, conseil d'ED) d'évaluation (CNU) et d'expertise scientifique (Hcéres, ANR), ainsi qu'à des jurys, à l'administration de sociétés savantes et, pour deux d'entre eux, à des réseaux et programmes nationaux et internationaux.

Pour ce qui est de l'accueil des personnels, le département intègre les nouveaux membres à ses activités scientifiques (colloques, journées d'étude, séminaires) et les accompagne dans la recherche de financements dans le cadre d'appels à projets (par exemple, 14 K€ pour le projet de colloque interdisciplinaire « Filmer le droit. Le droit filmé »). Le département invite également régulièrement des professeurs étrangers venant de divers pays européens (Hongrie, Belgique, Allemagne, Italie).

Le département est parvenu à obtenir sur appel à projets compétitifs un certain nombre de financements : par exemple, pour le projet interne à l'établissement « Officiers aux gardes » (2021), une somme de 16 383 € ; pour les projets Clade (Cartographies en Ligne et Analyse du Droit Enseigné), un soutien de la Mission Droit et Justice (2016-2019) : 10 K€ ; et pour « Egalidroit », réponse à appel de manifestation d'intérêt de la Mission de la pédagogie et du numérique pour l'enseignement supérieur (2017-2019) : 15 K€. Les organisateurs de manifestations scientifiques obtiennent également des financements supplémentaires, au sein de l'Université (en particulier BQR, par exemple en 2022, 1 600 € pour le Colloque Eugen Ehrlich et 1 750 € pour le colloque Cartésianisme et pensée juridique, ou dans le cadre du programme Sorb' Rising). De même, la chaire Assurance et société bénéficie d'un financement de la part de la fédération professionnelle France Assureurs. L'équipe fait donc état d'un financement annuel d'environ 110 K€, ce qui la singularise au regard des autres membres de l'IRJS. Ces ressources ont permis l'emploi d'un chercheur qui a pris en charge la rédaction d'un *Dictionnaire de l'assurance* et l'organisation de colloques (*Assurance et sécurité routière* ; *Assurance et droit colonial*) auxquels ont participé d'autres départements de l'unité (CRCA).

La production scientifique est relativement variée et couvre différentes périodes de l'histoire, avec une bonne représentation de l'époque moderne. L'histoire des sources et de la pensée juridique, constitue un lieu de collaboration entre historiens du droit et théoriciens du droit et permet une forte interdisciplinarité. Enfin, la théorie du droit s'appuie sur d'importantes collaborations extérieures (à l'étranger et une ANR). La production scientifique est donc relativement originale, publiée sur des supports de qualité (entre autres aux éditions de l'IRJS).

Certaines activités du département illustrent l'inscription des activités de recherche dans la société, comme la Chaire « Assurance et société, historicité, savoir et pratique de l'interdisciplinarité » dans les activités de laquelle sont impliqués divers chercheurs. Parallèlement, certains thèmes de recherche (dans le cadre de colloques ou d'ouvrages collectifs) sont en lien avec des questions de société. Plusieurs membres du département participent à des émissions de radio hertziennes (France culture) ou web (Web Radio ; L'écho des codes) ; d'autres publient des vidéos relatives à leurs recherches sur des plateformes publiques (Chaîne YouTube).

Enfin, l'équipe encadre treize doctorants en histoire (dont quatre financés) et 11 en théorie du droit (six contrats financés).

## Points faibles et risques liés au contexte

L'espace mis à disposition des chercheurs (un bureau de quatre places) est assez limité.

De même, le département ne dispose pas d'outils ou de matériel informatiques propres. Les membres du département recrutés récemment ont bénéficié d'un ordinateur portable, mais la plupart des chercheurs utilisent leur propre matériel. Le département n'a pas intégré à sa politique documentaire l'acquisition d'ouvrages en histoire du droit ou en philosophie du droit.

L'équipe n'a pas répondu à des appels à projets nationaux de type ANR, européens ou internationaux. Enfin, l'ouverture vers l'étranger est inégalement répartie, profitant assez peu à certains membres du département, qui pourraient par exemple profiter du dispositif ERASMUS+.

Du point de vue quantitatif, la production scientifique apparaît surtout portée par quelques membres très publiants. Il est dommage que le portfolio ne permette pas de s'en faire une idée plus précise. Par exemple, les colloques qui ont été organisés ne figurent que par leur affiche, sans aucune mention de leur programme.

De même, les données fournies dans HAL ne sont pas représentatives de l'activité du département : seulement neuf articles dans des revues à comité de lecture, une communication dans un congrès, trois ouvrages et 14 chapitres d'ouvrages, qui sont le fait de deux membres de l'équipe. Il est regrettable que les membres du département ne se soient pas encore saisis de cette occasion.

La principale faiblesse tient à la diversité de la production scientifique (elle-même liée aux spécialités très diverses des membres du département) qui nuit à l'identification de l'équipe et risque d'entraîner une certaine dispersion de la recherche. Les axes proposés sont en effet extrêmement larges et peu problématisés (« les institutions »).

L'inscription des activités de recherche dans la société est trop ponctuelle.

## Analyse de la trajectoire de l'équipe

L'appréhension de la trajectoire du département n'est guère développée et apparaît à un stade embryonnaire. La visite a permis de retenir que le département envisage de poursuivre les activités de recherche collectives et transdisciplinaires et d'accroître la visibilité de sa production scientifique. La reconduction de la Chaire

« Assurance et société, historicité, savoir et pratique de l'interdisciplinarité » en serait un moyen.

Au regard des orientations de la recherche, le département entend poursuivre sur la même voie, considérant que la diversité de la recherche constitue plus une richesse qu'un risque de dispersion ; le département envisage toutefois de développer des thématiques communes, permettant de rapprocher ses chercheurs à l'occasion de colloques ou de journées d'étude.

## RECOMMANDATIONS À L'ÉQUIPE

Il serait souhaitable que le département parvienne à obtenir des conditions matérielles plus avantageuses pour la poursuite de ses activités (locaux, équipement informatique, bibliothèque).

Il est recommandé au département, en s'appuyant sur les ressources scientifiques et en personnel dont il dispose, de candidater à des appels à projets nationaux de type ANR, européens ou internationaux.

Il est recommandé au département de veiller à ce que la grande diversité de la production scientifique, au-delà de sa qualité, n'entraîne pas une certaine dispersion de la recherche. Une ou plusieurs manifestations collectives réunissant tous les membres du département autour d'un thème fédérateur pourraient donner plus de cohérence à la recherche et réduire cette impression.

Il serait opportun que l'équipe veille à ce que ses productions soient enregistrées dans HAL, éventuellement sous une rubrique consacrée.

De nouvelles interactions avec le monde non académique sont encouragées à être envisagées, avec les collectivités territoriales par exemple ou par l'intermédiaire de sociétés savantes dont font partie certains membres du département.

Il paraît souhaitable que le département se dote d'un référent veillant à l'intégrité scientifique.

Il est important enfin que l'équipe se dote d'une réflexion stratégique sur son potentiel de développement et sur sa trajectoire scientifique.

## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

### DATE

**Début :** 08 février 2024 à 8 h 30

**Fin :** 08 février 2024 à 19 h

**Entretiens réalisés : en présentiel**

### PROGRAMME DES ENTRETIENS



## Planning entretiens sur site de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS) – 8 février 2024

**8 h 45 – 9 h** Réunion de démarrage du comité d'experts à huis-clos en présence de la conseillère scientifique

---

**9 h – 9 h 45** **1<sup>ère</sup> Séquence – 45 minutes**  
Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité :  
Cette réunion est relative à la vie collective de l'unité, à tous les éléments relatifs à son organisation : budget, locaux, relations avec la tutelle... mais aucune discussion sur la production scientifique de l'unité.  
**Seront présents :**

---

**9 h 45 – 10 h 30** **2<sup>ème</sup> Séquence – 45 minutes**  
Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles

Seront présents :  
Violaine Sebillotte VP Recherche

**10 h 30 – 10 h 50** **Pause**

---

**10 h 50 – 11 h 35** **3<sup>ème</sup> Séquence – 45 mn**  
Entretien à huis-clos avec les personnels d'appui à la recherche.

---

**11 h 40 – 12 h 25** **4<sup>ème</sup> séquence – 45 mn**  
Entretien à huis-clos avec les doctorants et les post-doctorants.  
Il est souhaitable de prévoir un ou plusieurs représentants  
**Représentants des doctorants :**

**12 h 30 – 12 h 45** **5<sup>ème</sup> séquence – Entretien à huis-clos avec les éditions de l'IRJS – 15 mn**

<b>12 h 45 – 14 h</b>	<b>Pause déjeuner (huis-clos du comité d'experts)</b>
<b>14 h – 15 h</b>	<b>6<sup>ème</sup> séquence - Réunion plénière – 1 h</b>
<b>15 h – 15 h 15</b>	<b>7<sup>ème</sup> séquence :</b> Entretien Département Justice et Procès (sans la direction) – 15 mn
<b>15 h 15 – 15 h 30</b>	<b>8<sup>ème</sup> séquence :</b> Entretien Département Droit de la famille et du patrimoine (sans la direction) – 15 mn
<b>15 h 30 – 15 h 45</b>	<b>9<sup>ème</sup> séquence :</b> Entretien Département Etude des relations privées internationales (sans la direction) – 15 mn
<b>15 h 45 – 16 h</b>	<b>10<sup>ème</sup> séquence :</b> Entretien Département Droit pénal (sans la direction) – 10 mn
<b>Pause : 16 h – 16 h 10</b>	
<b>16 h 10 – 16 h 25</b>	<b>11<sup>ème</sup> séquence :</b> Entretien Département Histoire du droit et théorie du droit (sans la direction) – 15 mn
<b>16 h 25 – 16 h 40</b>	<b>12<sup>ème</sup> séquence :</b> Entretien Département Droit social (sans la direction) – 15 mn
<b>16 h 40 – 16 h 55</b>	<b>13<sup>ème</sup> séquence :</b> Entretien Département Sorbonne Fiscalité (sans la direction) – 15 mn
<b>16 h 55 – 17 h 10</b>	<b>14<sup>ème</sup> séquence :</b> Entretien Département Droit de l'environnement (sans la direction) – 15 mn
<b>17 h 10 – 17 h 25</b>	<b>15<sup>ème</sup> séquence :</b> Entretien Département Sorbonne Droit public et privé de l'économie (sans la direction) – 15 mn
<b>17 h 25 – 17 h 40</b>	<b>16<sup>ème</sup> séquence :</b> Entretien Département Droit de l'immatériel (sans la direction) – 15 mn
<b>17 h 40 – 17 h 55</b>	<b>17<sup>ème</sup> séquence :</b> Entretien Département CERSA – Contrat, responsabilité, assurance et risque (sans la direction) – 15 mn
<b>17 h 55 – 18 h 10</b>	<b>18<sup>ème</sup> séquence :</b> Entretien Département Sorbonne Affaires Finances (sans la direction) – 15 mn
<b>Pause : 18 h 10 – 18 h 20 (huis-clos comité)</b>	
<b>18 h 20 – 18 h 35</b>	<b>19<sup>ème</sup> séquence -</b> Entretien final avec la direction – 15 mn
<b>18 h 35 – 19 h</b>	Huis-clos du comité d'experts
<b>19 h – Fin des travaux</b>	

## POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre, la section 01 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES



La Présidente de l'Université  
CAB/CNL/AK N° 16

À

Monsieur Éric Saint-Aman  
Directeur du département d'évaluation de la Recherche  
HCÉRES  
2, rue Albert Einstein  
75013 Paris

Paris, le 12 avril 2024,

**Objet : Réponse au rapport du comité de visite du HCERES – UR 4150 IRJS**

Monsieur le Directeur,  
Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts du HCERES,

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a pris connaissance du rapport d'évaluation du comité et remercie l'ensemble des experts pour la qualité de leur travail et la précision de leurs remarques.

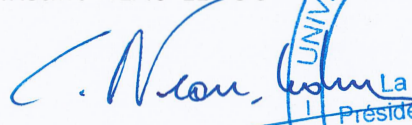
Elle se félicite de l'évaluation très positive formulée par le comité quant à « l'excellence » de la production scientifique de l'unité et sa capacité à déployer son expertise dans tous les domaines qui sont les siens, sur la qualité des locaux mis à disposition et sur le soutien apporté par IRJS-éditions.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne rejoint l'analyse des experts du comité sur le fait que « les sources de financement pourraient être davantage diversifiées notamment par des réponses plus systématiques à des appels à projets de type ANR ou européens ». Si cela suppose « des personnels d'appui à la recherche en nombre suffisant », elle rappelle qu'en termes d'accompagnement sur le montage et suivi des projets, elle a choisi de développer une cellule mutualisée (au sein de la Direction des projets et de la prospective – D2P) qui apporte un soutien individualisé à tous les enseignants-chercheurs qui la sollicitent.

Soyez assurés, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts, de notre sincère reconnaissance pour tout le travail effectué, pour votre disponibilité et la qualité des échanges qui ont eu lieu lors de la visite sur site.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Christine NEAU-LEDUC



Présidente

Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T.33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

 [@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)